REQUÊTES DE CONSULTATION PUBLIQUE OU DE MÉDIATION

Nom du projet : Projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire dans la zone industrialo-portuaire de Sorel-Tracy (3211-04-070)

COTE	REQUÉRANT
8.4.1	Monsieur Sylvain Paul-Hus, citoyen
8.4.2	Monsieur Michel Page, citoyen
8.4.3	Monsieur Joseph A. Soltész, journaliste
8.4.4	Madame Karine Lupien, citoyenne
8.4.5	Madame Mireille Payette, citoyenne
8.4.6	Monsieur Stéphane Angell, citoyen
8.4.7	Madame Stephanie Giguere, citoyenne
8.4.8	Monsieur Alain Pelletier, citoyen
8.4.9	Madame Anne-Marie St-Germain, citoyenne
8.4.10	Monsieur Étienne Pagé, citoyen
8.4.11	Madame Josée Paul, citoyenne
8.4.12	Madame Linda Cyr, citoyenne
8.4.13	Madame Manon Harvey, citoyenne
8.4.14	Madame Diane Théberge, citoyenne
8.4.15	Madame Emilie Beaudoin, citoyenne
8.4.16	Monsieur Francis St-Pierre, citoyen
8.4.17	Monsieur Guy Vanasse, citoyen

8.4.18	Madame Lucie Lamontagne, citoyenne
8.4.19	Madame Lyne Lefebvre, citoyenne
8.4.20	Monsieur Michel Valiquette, citoyen
8.4.21	Madame Valeria Moro, citoyenne
8.4.22	Monsieur Yannick Potvin, citoyen
8.4.23	Madame Catherine Courchesne, citoyenne
8.4.24	Monsieur Denis Bordeleau, citoyen
8.4.25	Madame Émilie Dansereau, citoyenne
8.4.26	Monsieur Martin Brouillard, citoyen
8.4.27	Madame Nancy Brousseau, citoyenne
8.4.28	Madame Carole Mainville, citoyenne
8.4.29	Madame Cloée Bordeleau-Lavoie, citoyenne
8.4.30	Madame Isabelle Senécal, citoyenne
8.4.31	Madame Julie Lavallée, citoyenne
8.4.32	Madame Maryse Boyer, citoyenne
8.4.33	Coalition Eau Nature Air Purs Pierre-De Saurel
8.4.34	Comité de coordination de Vigie Citoyenne Port de Contrecœur
8.4.35	Madame Francine Potvin, citoyenne
8.4.36	Madame Francine van Winden, citoyenne
8.4.37	Madame Julie Fournier, citoyenne

8.4.38	Madame Anne-Marie Chapleau, citoyenne
8.4.39	Association des Saint-Marcois
8.4.40	Madame Cécile Roy, citoyenne
8.4.41	Madame Christine Sylvestre, citoyenne
8.4.42	Conseil régional de l'environnement de la Montérégie
8.4.43	Madame Édith Ouellet, citoyenne
8.4.44	Madame Gabrielle Garneau, citoyenne
8.4.45	Madame Geneviève Brunet, citoyenne
8.4.46	Madame Ginette Desjardins, citoyenne
8.4.47	Madame Hélène Reeves, citoyenne
8.4.48	Madame Isabelle Fortin-Rondeau, citoyenne
8.4.49	Madame Jessica Brousseau, citoyenne
8.4.50	Madame Jocelyne Alarie, citoyenne
8.4.51	Madame Loraine Lussier, citoyenne
8.4.52	Monsieur Marc Vallée, citoyen
8.4.53	Madame Marie Ciotola, citoyenne
8.4.54	Madame Marie Grandbois, citoyenne
8.4.55	Madame Marie-Claude Archambault, citoyenne
8.4.56	Madame Marie-France Racine-Gagné, citoyenne
8.4.57	Madame Monique Boileau et Monsieur Mario Leblanc, citoyens

8.4.58	Madame Romy Noel Ménard, Monsieur Philippe Doré et Monsieur Sol Doré, citoyens
8.4.59	Madame Sabrina Raymond, citoyenne
8.4.60	Société pour la nature et les parcs Québec
8.4.61	Madame Sylvie Cantin, citoyenne
8.4.62	Madame Brigitte Deschamps, citoyenne
8.4.63	Monsieur Claude Beaudet, citoyen
8.4.64	COVABAR OBV Richelieu | zone Saint-Laurent
8.4.65	Madame Estelle Lavoie, citoyenne
8.4.66	Fondation Rivières
8.4.67	Madame Julie Vachon, citoyenne
8.4.68	Kildair Service ULC
8.4.69	Mères au front – Rive-Sud
8.4.70	Madame Monique Talbot, citoyenne
8.4.71	Madame Yvonne Brisebois, citoyenne
8.4.72	Monsieur Alexandre Richard, citoyen
8.4.73	Monsieur Benjamin Saint-Cyr, citoyen
8.4.74	Whoopi 38
8.4.75	Madame Annie Macfhay, citoyenne

20 juillet 2026

Gérard Denis

De : Sylvain Paul-Hus[redacted]
Envoyé : 29 juin 2026 09:28
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : Demande d'examen public auprès de la ministre de l'environnement du Québec

TITRE: Projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy

Concernant le projet cité en rubrique ci-dessus, je demande formellement à la ministre de l'environnement du Québec un **examen public**.

MON INTÉRÊT:

Depuis 22 ans, j'habite le secteur où serait implanté le projet du nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy.
Je suis très préoccupé par l'**augmentation du camionnage** intrinsèque à ce projet, et par conséquent, de l'augmentation du niveau de nuisance sonore et de l'interaction avec les cyclistes sur les deux pistes cyclables du secteur.

MES MOTIFS:

Lors de la séance publique d'information du 18 juin dernier, j'ai soulevé des **incohérences** que j'ai notées suite à la lecture du rapport de projet préparé par la firme Atkins-Réalis pour le compte du promoteur QSL.

1. Le rapport mentionne qu'il y aura 14 600 voyages de camions par année et 40 camions par jour et que le camionnage ne se fera que du lundi au vendredi. Alors si on divise 14600 par 52 semaines et ensuite par 5 jours par semaine, ça donne plus de **56 camions par jour**. **L'erreur a été admise** par l'initateur du projet lors de la séance publique.

2. Dans le même rapport, il est mentionné qu'il n'y a que SIX résidences sur le tracé prévu pour le camionnage. Or il y a QUATORZE résidences situées sur ledit tracé. **L'erreur a été admise** par l'initateur du projet lors de la séance publique.

3. Dans le même rapport, il est mentionné que l'étude sur le trafic routier sur l'itinéraire de camionnage proposé a été **réalisée en FÉVRIER**, alors que l'usine d'asphalte de Danis Construction est fermée durant l'hiver, que son usine de fabrication de béton tourne au ralenti durant la même période, et qu'il n'y a aucun vélo sur les deux pistes cyclables qui bordent la route 132 à cet endroit. L'analyse aurait dû être faite en dehors de la période hivernale ! Il est difficile à croire que les résultats auraient été les mêmes !

De plus, lors de la séance, j'ai été abasourdi d'apprendre que le camionnage pourrait se faire **7 jours sur 7** alors que le rapport fait état clairement d'un

camionnage sur semaine, du lundi au vendredi, entre 7h00 et 19h00 !!! **Une autre donnée erronée** dans le rapport !

Il a été également mentionné que l'augmentation du niveau sonore causée par ces 56 nouveaux camions par jour ne sera que de **1 décibel** sur une période de 24 heures ! Il faut faire l'évaluation durant la période de camionnage (de 7h00 à 19h00). On parle ici de plus de 4 camions à l'heure qui ralentiront en utilisant leurs freins Jacob avant de tourner le coin pour ensuite accélérer pour reprendre leur vitesse... Et cela sera en plus du trafic de camions lourds déjà présent actuellement.

Comment voulez-vous que les résidents du secteur aient **confiance dans ce rapport** quand on dénote toutes ces erreurs, ces illogismes ? Combien d'autres aberrations sont-elles présentes dans ce rapport ?

Voilà pourquoi il faut un examen public.

La solution pour éliminer les problèmes de nuisance sonore (et de sécurité pour les cyclistes) existe mais n'a pas été considérée (confirmé par l'initiateur du projet lors de l'assemblée). Elle consiste tout simplement à construire un chemin d'accès partant directement en face du terminal jusqu'à la route INDUSTRIELLE, laquelle permet un accès à l'autoroute 30 **sans passer devant aucune résidence.** Les terrains sont vacants et appartiennent à la ville de Sorel-Tracy et non au promoteur. La route d'accès devra traverser une voie ferrée du CN. Mais ce n'est pas insurmontable !! Cela réglerait tous les problèmes actuels et futurs.

Tout projet doit être réalisé en minimisant les impacts sur la communauté.

Ce ne sont pas juste les citoyens à proximité qui doivent mettre de l'eau dans leur vin.

Le projet doit aussi faire sa part pour se faire accepter socialement. La Ville de Sorel-Tracy et le gouvernement devraient les aider à ce niveau...

Merci de prendre en considération ma demande.

Sylvain Paul-Hus
[redacted]

Courriel: [redacted]
Téléphone: [redacted]

De : Michel Pag[redacted]
Envoyé : Tuesday, 30 June 2026 18:54:42
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : Demande de tenue d'un BAPE, concernant le projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal sur le territoire de la municipalité de Sorel-Tracy par QSL Ltée.

Madame Pascale DÉRY

Ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) du Québec

Par courriel ministre@environnement.gouv.qc.ca

Madame la Ministre,

Je souhaite, par la présente, formuler une demande officielle de tenue d'un **Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)** concernant le projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal sur le territoire de la municipalité de Sorel-Tracy par QSL Ltée. Les impacts potentiels de ce projet exigent une évaluation systémique, indépendante et exhaustive, d'autant plus qu'il s'agit d'un projet privé interactif partiellement financé par des fonds publics.

Les données actuellement communiquées ne permettent pas de caractériser adéquatement les **effets cumulatifs, synergiques, interactifs, et additifs** du projet sur les milieux naturels, l'aménagement territorial et la santé populationnelle. Plusieurs paramètres environnementaux essentiels demeurent insuffisamment documentés, notamment quant aux ***bruits***, aux interactions avec un site pétrolier, voire une usine en construction de produits polyesters, et globalement quant à la ***qualité de l'air*** par les poussières qui émaneraient des transbordements et les manipulations en vrac de produits chimiques et d'engrais et de sels. On ne sait rien des impacts sur la ***qualité de l'eau*** en général ni de celles qui dériveraient vers le Lac Saint-Pierre. Globalement, on ne sait rien des impacts sur :

. La **qualité physicochimique des eaux**, en particulier la présence de contaminants émergents, de métaux lourds, de nutriments et de matières en suspension;

. Les processus de sédimentation et d'enrichissement sédimentaire attribuables à ces interventions humaines, dont les effets peuvent modifier durablement la structure des habitats aquatiques et riverains;

. L'intégrité des écosystèmes sensibles, incluant les milieux humides, les frayères, les corridors écologiques et les habitats d'espèces à statut particulier;

Les impacts sur la biodiversité, tant au niveau des communautés benthiques que des populations de poissons, d'oiseaux et de mammifères riverains;

Les risques de dépassement de seuils écologiques critiques, susceptibles de provoquer des basculements irréversibles dans les systèmes naturels.

. Les activités récréotouristiques de navigation de plaisance sur cette zone fluviale d'une méga structure qui se prolongerait à travers le Fleuve.

Dans un contexte où plusieurs projets industriels, portuaires, énergétiques ou d'infrastructures se superposent déjà dans la région immédiate, il devient indispensable de procéder à une **analyse des impacts cumulatifs intégrés**, conforme aux meilleures pratiques internationales en matière d'évaluation environnementale. Une telle analyse doit inclure des modèles hydrodynamiques, des scénarios de pression anthropique et une évaluation des risques écologiques, voire des risques de réactions avec des matières réactives.

La tenue d'un BAPE permettrait de mobiliser l'expertise scientifique indépendante (dont de ***santé publique et environnementale*** dans une région où la prévalence de maladies pulmonaires est documentée), de garantir la transparence des données, d'assurer la participation des communautés locales et de vérifier que le projet respecte les principes de **précaution**, de résilience écologique et de gestion durable des milieux naturels. Elle offrirait également un cadre rigoureux pour examiner les alternatives, les mesures d'atténuation, les compensations écologiques et les mécanismes de prévention à long terme. L'éparpillement de projets privés n'est pas garant d'un aménagement territorial cohérent. Ce mode n'est plus acceptable, et, à long terme, la dévastation successive des berges, des battures et des systèmes écologiques du Fleuve grève la prospérité économique que l'on prétendrait rechercher.

Pour ces raisons, pour le bien commun, je vous demande respectueusement d'autoriser la tenue d'un BAPE sur ce projet interactif, afin que les décisions publiques reposent sur une évaluation complète, objective et scientifiquement fondée, ainsi que sur une ***acceptabilité sociale*** véritablement éprouvée.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette demande. Nous demeurons disponibles pour fournir toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Michel Page

[redacted]

[redacted]

https://voute.bape.gouv.qc.ca/dl/?id=00000787007

Projet d'un terminal portuaire de QSL à Sorel-Tracy (ci-après *projet QSL)*

Bref mémoire déposé au cabinet de la Ministre de l'environnement

Par Joseph A. Soltész

Journaliste ferroviaire et nautique

Préambule : des délais trop courts pour une documentation complète et nuancée

L'auteur des présentes est d'emblée favorable au projet QSL (voir copie en p. j. de son article paru dans le journal *Les 2 Rives.)*

Pourtant après la séance publique du 18 juin, il émet de sérieuses réserves de deux (2) types :

- **délais trop courts**, ne respectant même pas les limites imposées pour l'obtention de pièces dans le cadre de l'accès à l'information (d'ailleurs raccorucies de plusieurs jours à cause des Fêtes et ponts des Festivités nationales);
- **documents non disponibles** : le vice-président, monsieur Olivier Rochette, m'avait assuré que le volumineux documents serait déposé pour consultation à la bibliothèque de Sorel-Tracy. Et il n'en a rien été. Le résumé disponible sur internet est beaucoup trop vague sur d'innombrables points et ne contient pas certains détails indispensables à une discussion éclairée, notamment sur les simulations des manœuvres des navires dans certaines conditions particulières.

L'auteur de ces lignes est par conséquent contraint de s'appuyer plus sur les nombreuses questions, parfois très nuancées et fort bien documentées, des membres du public lors de la séance d'information, plutôt que sur les données objectives et détaillées qu'il aurait dû pouvoir trouver dans le document complet.

Ce faisant, il troque son chapeau journalistique pour celui de simple citoyen. C'est à ce dernier titre qu'il intervient.

Cohabitation d'un port pétrolier et de vrac?

Le terminal de Kildair est essentiellement voué à la manutention de produits pétroliers. Installer à moins de 100 m un poste de manutention maritime de vrac est ***contraire à toutes les dispositions usuelles :*** à Québec celles d'Ultramar/Valéro se trouvent en face de la Vieille capitale, toutes seules et isolées, loin de la batture, à 500 m de la rue Saint-Laurent et à 2 km de la raffinerie elle-même. A Montréal, sur les 26 km de berges occupées par le CAMTR, à quelques exceptions près, les résidences s'en trouvent éloignées des installations pétrolières qui sont séparées du reste du Port par des parcs : Bellerive (2 km) et Hôtel-de-Ville. Mais surtout, ***aucun*** dispositif pétrolier n'est voisin d'un quai de manutention de vrac.

Changements climatiques

- ***le prolongement de la saison de navigation***

Le résumé aborde ce sujet incontournable avec d'innombrables variantes. Il en oublie un : à la vitesse à laquelle le réchauffement de la planète se produit, la saison de navigation de la Voie maritime du Saint-Laurent sera de plus en plus longue. Avec le coup de pouce des climatosceptiques redevenus à la mode au sud de nos frontières et ailleurs, la période d'opération du terminal sera augmentée en conséquence. Tous les chiffres et données se rapportant aux changements climatiques doivent être révisés en fonction des variables usuelles : *probable, critique, catastrophique*. Le résumé disponible sur internet aurait dû évoquer le scénario du ***pire*** puisqu'il stipule bien qu' « aucune date limite pour les opérations du site n'est fixée et aucune activité en lien avec une fermeture ou une désaffectation du site n'est donc envisagée puisque l'entretien des installations prolongera cette durée de vie. »

- ***les fluctuations du Fleuve : niveaux, salinité, etc.***

Confirmées par un étiage exceptionnellement bas à l'été 2 025, par de récentes inondations estivales dans la région de Montréal à la suite de pluies torrentielles et, indirectement, par les effets catastrophiques des canicules récentes sur les cours d'eau d'Europe, un résumé IA condense les données du GIEC et d'Ouranos :

> *Les prévisions du GIEC et du consortium Ouranos indiquent que le fleuve Saint-Laurent subira de fortes fluctuations de ses niveaux d'eau. Les principales menaces incluent des niveaux historiquement bas en été et à l'automne à cause de l'évaporation, une augmentation des crues extrêmes, et une salinisation croissante de ses eaux. [1, 2, 3, 4]*
>
> *Les projections climatiques majeures pour le fleuve Saint-Laurent se déclinent ainsi : [1]*
>
> ***1. Fluctuations et baisse des niveaux d'eau***
>
> *Le réchauffement climatique entraîne une hausse de l'évaporation et une diminution des apports en eau, ce qui accentue le déficit hydrique. [1, 2]*
>
> - *Selon les travaux d'Ouranos, il faut s'attendre à une baisse importante des niveaux d'eau à la fin de l'été et au début de l'automne, ce qui impactera fortement la navigation commerciale et la plaisance.*
> - *Les conditions météorologiques extrêmes, combinées aux régimes de précipitations changeants, provoqueront des variations de débit. [1, 2, 3, 4, 5]*
>
> ***2. Risques d'inondations accrues***
>
> *Bien que le niveau moyen du fleuve puisse chuter en été, les inondations printanières et automnales deviendront plus fréquentes et intenses. [1, 2, 3]*
>
> - *Les projections hydroclimatiques d'Ouranos prévoient une augmentation de la fréquence des pluies abondantes. Ces crues soudaines en eau libre intensifient les risques d'inondations pour les zones riveraines, d'autant plus que les tempêtes et les vagues détériorent les berges. [1, 2, 3]*

3. Salinisation et écosystèmes

Le rétrécissement du débit du fleuve, combiné à la hausse du niveau moyen des océans prévue par le GIEC, favorise la remontée du biseau salé. [1]

- *Cela pose des risques de contamination pour les réseaux d'eau potable en aval et perturbe la biodiversité, notamment dans les hauts marais et les écosystèmes sensibles de l'estuaire. [1, 2]*

Références et ressources pour aller plus loin :

- ***GIEC :*** *Rapports et synthèse sur le climat du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.*
- ***Ouranos :*** *Consortium québécois sur la climatologie régionale. Vous pouvez consulter l'ensemble des études sur Ouranos, notamment les recherches sur l'Évaluation économique des impacts et de l'adaptation ou le visionnage de leurs capsules vidéo sur les Inondations en eau libre.*
- ***Gouvernement du Canada :*** *Rapport sur le climat changeant du Canada, chapitre 7. [1, 2, 3, 4, 5]*

- ***les réductions incontournables de capacité de fret : remise en question du projet?***

Faute d'une étude spécifique sur le sujet dans le résumé, les impacts sur les *volumes et les capacités doivent* être pris en compte. Les études voulues doivent être effectuées avec le même souci du détail que pour d'autres données (par ex. la faune) et leurs conséquences sur le projet évaluées adéquatement.

Pour des navires Handymax, les données fournies par l'IA donnent une réduction de « capacité d'emport de 4 500 tonnes par mètre de tirant d'eau perdu . » Divers tableaux précisent ces données. Ils auraient dû être pris en considération pour effectuer les projections requises :

La réduction du tirant d'eau d'un navire de type Handymax contraint drastiquement sa capacité de chargement en tonnes (port en lourd ou DWT). Puisque la perte de cargaison est proportionnelle à l'enfoncement, cela augmente considérablement le coût unitaire du fret par tonne transportée et réduit la rentabilité globale d'un voyage affrété. [1, 2, 3]

Effets opérationnels et financiers

- ***Perte de port en lourd (DWT) :*** *Chaque centimètre de tirant d'eau perdu équivaut à un certain nombre de tonnes de fret que le navire ne peut pas charger, calculé selon le Tonnes Per Centimeter (TPC) du navire (généralement autour de 45 à 50 tonnes par cm pour un Handymax).*
- ***Hausse du coût unitaire :*** *Les coûts fixes journaliers (affrètement, équipage, assurances, carburant de base) restent identiques. Divisés par un tonnage réduit, les frais de transport par tonne (/t) augmentent mécaniquement.*
- ***Marges d'exploitation :*** *Les affréteurs subissent un manque à gagner, car les revenus générés par le fret sont inférieurs aux projections basées sur un chargement complet.*

- ***Optimisation de l'assiette (Trim) :*** *Pour limiter l'impact, les armateurs ont recours à l'optimisation du trim et du tirant d'eau, ce qui peut réduire la consommation de carburant de la machine principale de 0,5 % à 2 %. [1]*

Tableau des effets du tirant d'eau sur le fret (estimations pour un Handymax typique)

Les valeurs ci-dessous sont basées sur un vraquier Handymax typique (ex: ≈ 45 000 DWT) ayant un tirant d'eau d'été maximal de 11,50 m et un TPC (tonnes par centimètre d'enfoncement) d'environ 50 tonnes/cm. [1]

Réduction du tirant d'eau (cm)	Perte de port en lourd (TPL en tonnes)	Perte de capacité de fret (%)	Conséquence opérationnelle
-10 cm	-500 t	~ 1,1%	Ajustement mineur, peu d'impact en mer
-50 cm	-2 500 t	~ 5,5%	Perte de rentabilité sèche, affrètement partiel
-1,0 m	-5 000 t	~ 11,1%	Frais d'approche et coûts de transport en hausse
-2,0 m	-10 000 t	~ 22,2%	Réallocation sur des routes alternatives ou transbordement

Références et normes sectorielles

- ***Guide des Navires :*** *Pour plus de détails techniques sur le segment, vous pouvez consulter la présentation des Vraquiers Handymax (Searates) ou le Guide des vraquiers Handymax (Shipfinex).*
- ***Indice de fret :*** *Le marché au comptant du fret pour cette catégorie est mesuré et publié quotidiennement par le Baltic Exchange via le Baltic Supramax Index (BSI). [1]*
- ***Optimisation énergétique de l'OMI :*** *L'Organisation Maritime Internationale détaille les gains d'efficacité liés aux tirants d'eau optimisés dans ses notes techniques sur l'optimisation du trim et du tirant d'eau (IMO).*

Le terminal projeté ayant pour but de « procurer davantage de capacité de délestage, et par le fait même de fluidité, dans la route de transport du fleuve Saint-Laurent et des Grands Lacs », cet impact environnemental doit être pris en considération pour déterminer la rentabilité (les « frais d'approche et coûts » à – 1 m avec 11,1% de « perte de capacité de fret ») et, ultimement, le bien-fondé du projet : « réallocation sur des ***routes alternatives ou transbordement*** (-22,2%.) » Celles-ci étant réduites à proportion dans toute la zone économique, les conséquences doivent être évaluées sur l'ensemble du territoire maritime connexe.

- ***les îlots de chaleur du secteur* INDUSTRIALO-**

En déconnectant le *secteur* INDUSTRIALO- du projet *portuaire,* le résumé dissimule les effets réciproques et cumulatifs de ce projet médiatiquement présenté comme un tout économiquement indissociable. Implanté dans un secteur jusqu'alors végétalisé, on passe d'une zone thermiquement au moins neutre à une autre accumulant les îlots et réserves de chaleur : voies de circulation et stationnements en asphalte, tôle recouvrant les bâtiments en charpente métallique, « rapides à construire et adaptables à des besoins spécifiques », mais absolument pas adaptés aux conditions climatiques à venir. Les perturbations thermiques (comme sonores et autres) de la zone faisant immédiatement face aux résidences situées au nord du périmètre *maritime,* auraient dû être pris en considération, ce dont le résumé ne fait pas adéquatement état. La canicule récente généralisée en Europe montre – si besoin en était – qu'une étude approfondie, mais surtout tenant compte des évolutions à venir, doit être menée pour minimiser les effets dévastateurs futurs. Elle doit avoir lieu.

- ***l'effet de serre dans le hangar***

Ce qui vient de se produire en France est révélateur : le seuil *critique* entraîne d'abord des inconvénients majeurs comme l'instabilité des voies ferroviaires, le ramollissement du bitume et la dilatation du matériau asphalte, etc. De tels inconvénients matériels majeurs doivent être pris en considération. Le gigantesque entrepôt récemment construit sur les fondements de l'ancienne centrale d'Hydro-Québec, est-il climatisé? l'impact sur les travailleurs a-t-il été mesuré par canicule? laisser ouvertes les maigres ouvertures ne peut servir à rien à partir d'un certain degré de température et d'humidité (*température au thermomètre mouillé.)* Le résumé ne parle pas de l'effet de serre voué à s'y produire, le document complet peut-être. ***Les*** températures mesurées dans tous les cas *critiques* doivent être étudiées, et les recommandations effectuées en conséquence : avec d'autres variables secondaires, ces deux autres déterminent les seuils dangereux pour les travailleurs. Cette étude doit être effectuée avec la même rigueur que pour les autres données.

Variables sur le bruit

Le résumé semble faire un relevé exhaustif de tous les bruits générés par le projet qui s'accumulent avec ceux déjà en place. Il en oublie deux :

- si le résumé évoque brièvement les inconvénients maritimes du vaste complexe, il ne tient pas suffisamment compte des innombrables bruits et autres désavantages *permanents* lorsque le vaste chantier des aménagements *industrialo-*... sera en opération;
- étonnamment pour un projet mettant en cause la navigation, ne sont pas relevées, calculées ni prises en considération les agressions sonores produites par la foule des *cigar boats* et autres bateaux de plaisance dépassant tout ce qu'il est imaginable de concevoir comme échappement plus ou moins libre. Le résumé ne fait état que de quelques jours d'observations. En prenant soin de tenir compte des effets cumulatifs de cette importante variable , les faits imposent des relevés comparatifs : *a* - en période de pointe; *b* - durant les vacances de la construction; *c* - pendant la saison estivale (de la fin de semaine de la Saint-Jean-Bap-

tiste à celle de la fête du travail);*d* - le reste de la saison d'ouverture de la voie maritime; *e* - enfin l'hiver.

Modification de l'environnement résidentiel et récréatif

Avant la Centrale d'Hydro-Québec, le bord de l'eau hébergeait de modestes chalets. Et même – bien avant – quelques plages publiques comme celle de la Pointe-aux-Pins, disparue quand la *QIT* est venue s'installer à proximité. Vu la proximité du prestigieux Club de Golf des Dunes puis du Parc des Grèves, ces modestes résidences se sont transformées en propriétés de choix, voire de prestige. Avec la Centrale, puis l'autoroute 30, leur paisible environnement a reçu les premiers coups de butoir.

Avec le *complexe industrialo-portuaire,* cet environnement autrefois idyllique et recherché ne peut que connaître un déclin préjudiciable *à tous égards* aux propriétaires résidents. Le cumul de l'augmentation du trafic maritime sur l'eau causée par le projet combiné aux opérations terrestres du parc industriel en construction constitue d'ores et déjà un préjudice environnemental que QSL et la Villle de Sorel-Tracy ont pris soin de NE PAS TRAITER ENSEMBLE, mais bien séparément. Ce N'EST PAS un hasard si l'administration municipale a choisi d'installer son nouveau parc industriel à proximité des installations de Kildair, et pas dans la vaste friche industrielle laissée vacante après l'effondrement de *Marine Industries*. *La combinaison industrialo-portuaire* a été conçue comme telle dès son origine.

La vingtaine de résidents mérite un traitement tout aussi synthétique que l'ensemble cumulatif engendré par la globalité de cette transformation majeure de leur environnement. (Y compris les projections satellites, comme l'augmentation des populations urbaines proches à cause de la densification, etc.) Le résumé n'aborde pas le sujet en profondeur, et, en s'en tenant exclusivement aux données, normes et quelques études du projet portuaire, il occulte l'essence même du projet conçu d'emblée *à la fois* comme *maritime* et *terrestre*.

Concept de nouveau projet = nouvelles voies d'accès

Le démarrage éclair à l'automne 2 025 du projet de port de conteneurs à Contrecœur, a révélé l'impact CONSIDÉRABLE de telles entreprises : *subitement,* la file des camions semi-remorques est devenue incessante; l'augmentation supplémentaire de la poussière générée n'a pas pu être confirmée par les « études » demandées par l'administration municipale alors que les citoyens se sont plaints de pénibles périodes de pointe; la prise d'eau dans une paisible – mais mal conçue - terrasse riveraine, est devenue un chantier où dès tôt le matin se succèdent les camions-réservoirs s'alimentant à la borne, le tout côtoyé par des estivants joviaux absolument inconscients des dangers; etc.

Même si le projet de Tracy est plus modeste, l'inauguration du complexe combiné est appelée à éclater de façon comparable, surtout après l'inauguration de la composante *industrialo-*. Là encore, le résumé est loin d'avoir abordé adéquatement le multiple enjeu environnemental incontournable.

Lors de la rencontre citoyenne, plusieurs intervenants ont demandé qu'une voie de circulation – éventuellement réservée aux seuls usagers commerciaux – soit ouverte en face du port projeté

jusqu'à la rue Industrielle, au lieu de tabler sur le court détour (500 m) jusqu'à la rue Joseph-Simard qui rase des résidences devenues loin d'être « secondaires ».

Avec des panneaux *SAUF circulation locale* de part et d'autre interdisant l'accès au reste de la 132, le prolongement *éventuel* de la rue Industrielle jusqu'au boulevard de Tracy doit même être envisagé comme véritable voie de service de l'A-30 dans une zone industrielle et commerciale. Là encore, le partenariat entre la Ville et QSL s'impose.

Plans et mesures d'adaptation aux changements climatiques - Canada.ca



Étant donné la proximité de la voie du CN toute proche (± 500 m), l'implantation d'un embranchement ferroviaire doit être étudiée comme autre mesure d'atténuation des entraves à venir. Le résumé n'en souffle pas un mot.

Protection des êtres vivants

La panoplie d'études de protection de la faune est saisissante dans le résumé avec un nombre impressionnant de pages et de colonnes spécifiques énumérant de nombreuses espèces. Celles concernant la population *humaine* sont trop éparses et disséminées, probablement pour éluder la conclusion qui s'impose : ce qu'il est convenu d'appeler la qualité de vie déjà dégradée depuis qu'Hydro-Québec s'est installée, atteindra un niveau intolérable lorsque l'ensemble du complexe industriel-portuaire sera en opération.

Le résumé se propose de protéger l'abondante faune touchée par le projet, incluant au besoin des déménagements et des relocalisations, avec des mesures *préventives* ***avant*** même les effets négatifs qui seraient rédhibitoires. C'est le cas pour les herbiers du « célèbre » chevalier cuivré. On doit

s'étonner que l'« obscure », mais néanmoins tout aussi importante « faune » humaine ne soit pas protégée à même hauteur (une seule page contre plusieurs!) Faute de mesures selon un principe équivalent, l'environnement foncier s'effondrera en peau de chagrin où, les effets environnementaux négatifs ayant progressivement détruit les valeurs foncières, les propriétaires seront finalement obligés de se départir de leur bien investi à grands frais et efforts et de vains sacrifices financiers. Parfois par une expropriation historiquement injuste. Pouvant être assimilée à une « saisie abusive ou une dépossession arbitraire », les répercussions physiques, monétaires et psychologiques sont au nombre des préjudice environnementaux les plus subtils, mais parfois les plus douloureux et les plus difficiles à supporter.

Coupe transversale des mesures correctives pas effectuée

Même si le résumé inventorie un certain nombre de mesures préventives (notamment pour la faune), l'ensemble ne fait pas la ***somme*** des mitigation, prévention, réduction, compensation et plans d'adaptation « pour renforcer la résilience des opérations et des infrastructures pour lutter contre les changements climatiques[1]. » Les quelques résidents du secteur concerné restent livrés à eux-mêmes face aux manquements et trous dans l'élaboration environnementale du projet.

RECOMMANDATIONS

Pour une approche environnementale globale, voire systémique, il est proposé

- que, conformément au slogan et au concept *Complexe industrialo-portuaire,* l'étude environnementale soit reprise en intégrant l'intégralité des deux (2) termes du projet ainsi désigné;
- que cette étude implique à la fois QSL et la Villle de Sorel-Tracy;
- que les nouvelles recommandations découlant de cette démarche, contraignent solidairement et conjointement les deux entités à en assumer les conséquences, les responsabilités et les coûts;
- qu'il soit offert aux résidents lésés une *relocalisation* – et pas simplement une compensation au besoin par expropriation – adéquate (comparable à celle dont bénéficie le chevalier cuivré);
- qu'une voie de circulation – éventuellement réservée aux seuls usagers commerciaux – soit ouverte en face du port projeté jusqu'à la rue Industrielle;
- que l'implantation d'un embranchement ferroviaire soit envisagée et étudiée comme autre mesure d'atténuation des entraves à venir;

enfin que, s'il s'avérait – autre catastrophe environnementale – que la rampe de mise à l'eau de Saint-Joseph-de-Sorel soit définitivement condamnée, que, au Parc de la Pointe-aux-Pins, soit restaurée la plage de sable d'antan : le parc Maisouna ne pourra bientôt plus assurer le havre de paix qu'il était censé procurer.

Joseph A. Soltész - Journaliste ferroviaire et nautique - [redacted], le 2 juillet 2 026

[1] - Plans et mesures d'adaptation aux changements climatiques - Canada.ca

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

À titre de citoyen-ne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité

avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

Karine Lupien, [redacted]

De : Mireille Payette [redacted]
Envoyé : 2 juillet 2026 21:53
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Cc : contact@vigieportdecontrecoeur.com
Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy
À titre de citoyenne de Montréal qui fréquente régulièrement la région de Contrecoeur et de Sorel-Tracy et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans un secteur qui en compte déjà peu.
Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.
Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le

futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et riverains, floristiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur. Et il ne faut pas oublier les risques accrus de déversements d'hydrocarbures (les riverains de Sorel-Tracy et moi-même avons été témoins d'un déversement à l'été 2024).

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués,
Mireille Payette, une [redacted] avec un pied à Contrecoeur et l'autre à Sorel-Tracy

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

À titre de citoyen-ne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité

avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

Stéphane Angell, [redacted]

De : Stephanie Giguere [redacted]
Envoyé : 2 juillet 2026 19:06
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Cc : contact@vigieportdecontrecoeur.com
Objet : Demande de BAPE pour la construction d'unTerminal portuaire à Sorel-Tracy

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'unTerminal portuaire à Sorel-Tracy

À titre de citoyen-ne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je croisessentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve— Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de messentiments les plus distingués,

Stephanie Giguere , [redacted]

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

À titre de citoyen-ne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité

et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

Alain Pelletier

[redacted]

[redacted]

[redacted]

De : craobh [redacted]
Envoyé : 3 juillet 2026 21:59
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Cc : contact@vigieportdecontrecoeur.com
Objet : demande de BAPE

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

À titre de citoyenne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

Anne-Marie St-Germain,

[redacted]

De : Etienne Pagé [redacted]
Envoyé : 3 juillet 2026 18:17
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Cc : contact@vigieportdecontrecoeur.com
Objet : Demande de BAPE

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

À titre de citoyen-ne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.
Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable. Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués,
Étienne Pagé

[redacted]

De : Josee paul[redacted]
Envoyé : 3 juillet 2026 08:28
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : Demande de BAPE

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'unTerminal portuaire à Sorel-Tracy

À titre de citoyen-ne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je croisessentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de

conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve— Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de messentiments les plus distingués,

Votre nom et votre ville

De : Bell.net[redacted]
Envoyé : 3 juillet 2026 20:36
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Cc : de Contrecoeur Vigie citoyenne Port <contact@vigieportdecontrecoeur.com>
Objet : Demande de BAPE pour la construction d'unTerminal portuaire à Sorel-Tracy

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'unTerminal portuaire à Sorel-Tracy

À titre de citoyen-ne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je croisessentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve— Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

Linda Cyr

Citoyenne de [redacted]

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

À titre de citoyen-ne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité

et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

[redacted]

Manon Harvey

[redacted]

/...2

Montréal, le 4 juillet 2026

Ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Madame la Ministre,

À titre de citoyenne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur, e vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveaut teminal portuaire à Sorel-Tracy, de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, et ce, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24 h/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal et ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un *Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant* en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux tels l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que dans le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports : celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air et de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1 200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

.../2

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc, affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce déjà en péril — Le port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement cette espèce en péril qui est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

[redacted]

Diane Theberge

Montréal

De : Emilie Beaudoin[redacted]
Envoyé : 4 juillet 2026 19:51
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Cc : contact@vigieportdecontrecoeur.com
Objet : Demande de BAPE pour la construction d'unTerminal portuaire à Sorel-Tracy

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

À titre de citoyen-ne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je croisessentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de

vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve— Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

Emilie Beaudoin, [redacted]

De : Francis St-Pierre [redacted]
Envoyé : 4 juillet 2026 20:13
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Cc : contact@vigieportdecontrecoeur.com
Objet : Port de Sorel-Tracy

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'unTerminal portuaire à Sorel-Tracy

À titre de citoyen-ne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je croisessentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve— Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de messentiments les plus distingués,

Francis St-Pierre
[redacted]

[redacted]

De : Guy Vanasse [redacted]
Envoyé : 4 juillet 2026 14:38
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Cc : contact@vigieportdecontrecoeur.com
Objet : Terminal portuaire Sorel-Tracy

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

À titre de citoyen-ne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

Guy Vanasse, [redacted]

De : MJ Lucie Lamontagne[redacted]
Envoyé : 4 juillet 2026 13:05
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Cc : contact@vigieportdecontrecoeur.com
Objet : Demande de BAPE

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

À titre de citoyen-ne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecœur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur l'autoroute

30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

Lucie Lamontagne

[redacted]

De : Lefebvre, Lyne [redacted]
Envoyé : 4 juillet 2026 09:03
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Cc : Vigie Citoyenne Port de Contrecoeur <contact@vigieportdecontrecoeur.com>
Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Madame Pascale Déry,
ministre de l'Environnement,
de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs
Je vous écris à titre de citoyenne de Montréal très préoccupée, amoureuse de notre Fleuve Saint-Laurent et de sa biodiversité, et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur. Je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.
Impacts cumulatifs sur les citoyen·nes de Contrecœur - Les résident·es de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Par ailleurs, concernant l'augmentation de 1200 camions par jour, des études récentes nous mettaient en garde. Le 6PPD, ajouté au caoutchouc de pneus pour en freiner l'usure, a été identifié comme étant l'un des contaminants les plus toxiques jamais observés dans l'environnement aquatique. Les concentrations de 6PPD-quinone proviennent de fragments de pneus d'autos, de camions. Leur présence après la pluie, dans le fleuve particulièrement vulnérable entouré de routes et de ponts, (leurs effets mortels démontrés par des études sur les saumons), menace notre chaîne de vie, d'organismes vivants. La contamination des eaux souterraines de la nappe, de l'air et de l'eau de surface est affectée. De la pêche à nos assiettes, des microparticules de pneus, qu'on choisit d'ignorer.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les citoyen·nes expriment leurs avis et que les experts scientifiques soient entendus, quant aux impacts

du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.
Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.
Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

La qualité de l'eau, de l'air, des berges, des écosystèmes et de leur biodiversité, des milieux humides, de la nappe phréatique et le déclin de nos espèces ne se confinent pas à un secteur donné. La dégradation de notre fleuve et du milieu de vie des résident·es de Contrecœur, par des décisions politiques anthropocentriques, est en lien direct avec le futur de nos enfants. Je m'inquiète chaque jour en me demandant comment en sommes-nous arrivés à dégrader à ce point notre milieu de vie partagé? À détruire ce qui est au cœur de nos liens vitaux, de la vie même. Il est grand temps d'agir afin de ne pas poursuivre sur cette voix écocidaire, et miser sur la restauration, la protection de cette richesse sublime qu'est le fleuve Saint-Laurent.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez accepter, madame Déry, mes salutations distinguées,

Lyne Lefebvre,
[redacted]

Aucune réponse n'est urgente. La disponibilité de chacun·e va de soi.

Lyne Lefebvre
professeure associée
école de design
lefebvre.lyne@uqam.ca
Instagram — écocide

Centr'ERE — UQAM
Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté

conserver ce courriel participe au réchauffement dit-[elle]

De : Michel Valiquette [redacted]
Envoyé : 4 juillet 2026 20:38
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : Demande de BAPE pour la construction d'unTerminal portuaire à Sorel-Tracy

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'unTerminal portuaire à Sorel-Tracy

À titre de citoyen-ne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de

conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve— Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de messentiments les plus distingués,

Michel Valiquette

[redacted]

De : Valeria M[redacted]
Envoyé : 4 juillet 2026 11:11
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : Un BAPE pour Terminal portuaire à Sorel-Tracy

À l'attention de Mme Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

À l'heure où les changements climatiques et sa déclinaison de phénomènes extrêmes et dévastateurs frappent partout, tant à l'étranger, qu'au Canada et au Québec, il est inconcevable que les élu.e.s continuent de développer des projets d'expansion comme si c'était "business as usual". Nous ne sommes plus dans le monde d'avant. Le système économique, tant chéri, ne tiendra pas ses promesses. Pourtant, l'économie et l'écologie peuvent aller de pair. Il suffit d'être visionnaire et volontaire.

Pour ces raisons, j'appuie ce qui suit :

À titre de citoyen-ne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200

camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

Valeria Moro, [redacted]

De : Yan Potvin [redacted]>
Envoyé : 4 juillet 2026 09:17
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Cc : contact@vigieportdecontrecoeur.com
Objet : Terminal portuaire de Sorel-Tracy

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

À titre de citoyen-ne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.
Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit,

les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.
Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.
Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.
Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués,
Yannick Potvin [redacted]

Destinataire :

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Dimanche 5 juillet 2026

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

À titre de citoyenne du Québec et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs :

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout en permanence et des camions sur l'autoroute 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports : celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Si le projet est réalisé, le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables

et ajoutera 1200 camions par jour sur l'autoroute 30 – d'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement ce poisson. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

[redacted]

Catherine Courchesne, citoyenne et électrice

[redacted]

De : Denis Bordeleau [redacted]
Envoyé : 5 juillet 2026 16:02
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Cc : contact@vigieportdecontrecoeur.com
Objet : Je réclame un BAPE sur le projet du port de Contrecœur

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

À titre de citoyen et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux, comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens, alors que celle-ci est déjà critique.
Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecœur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet

de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

Denis Bordeleau

[redacted]

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

À titre de citoyen-ne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité

et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. Ce port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Les berges du fleuve souffrent d'une érosion massive causée principalement par le batillage des navires commerciaux qui serait aggravée par l'augmentation du trafic maritime généré par les projets de ports de Sorel-Tracy et de Contrecoeur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

Émilie Dansereau, [redacted]

De : mbrouillard [redacted]
Envoyé : 5 juillet 2026 11:10
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : Demande de BAPE sur le Port de Sorel-Tracy

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

À titre de citoyen-ne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. Ce port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Les berges du fleuve souffrent d'une érosion massive causée principalement par le batillage des navires commerciaux qui serait aggravée par l'augmentation du trafic maritime généré par les projets de ports de Sorel-Tracy et de Contrecoeur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

Martin Brouillard

[redacted]

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

À titre de citoyen-ne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité

et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

Votre nom et votre ville

De : Carole Mainville [redacted]
Envoyé : 6 juillet 2026 16:10
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Cc : Vigie citoyenne Contrecoeur <contact@vigieportdecontrecoeur.com>
Objet : Demande de BAPE -Port-Sorel-Tracy

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Mon nom est Carole Mainville et je suis membre de Mères au front-Rive-Sud. Je n'ai pas rédigé cette lettre mais comme elle traduit mes préoccupations, je m'attends à ce que vous la considériez comme tel.

En appui aux citoyens de Sorel-Tracy, de Contrecœur, et de toute la Rive-Sud, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants.

Qualité de l'air-L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac dont des engrais et des sels déglaçants entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy—Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur — Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de

conteneurs à Contrecœur et celui de Sorel-Tracy de navires de vrac avec des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques

Qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré-espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi gravement menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie qui extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. L'avenir de nos enfants est en jeu car la destruction du fleuve, de ses rives et des écosystèmes qui s'y trouvent auraient des impacts irréversibles sur la biodiversité dans la région, déjà très affectée par des industries lourdes dont un port déjà en opération à Sorel-Tracy et le futur port de Contrecœur.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

Carole Mainville

Mère au front

[redacted]

De : Cloée Bordeleau-Lavoie [redacted]
Envoyé : 6 juillet 2026 20:22
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Cc : contact@vigieportdecontrecoeur.com
Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

À Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

En appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants :

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.
Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux, comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens, alors que celle-ci est déjà critique.
Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecœur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.
Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber

dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués,
Cloée Bordeleau-Lavoie

[redacted]

De : Isabelle Senécal [redacted]
Envoyé : 6 juillet 2026 21:29
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Objet :

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

À titre de citoyen-ne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

Isabelle Senécal, Mère au front [redacted]

De : Julie Lavallée[redacted]
Envoyé : 6 juillet 2026 19:44
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Cc : contact@vigieportdecontrecoeur.com
Objet : Demande d'un examen public par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

À titre de citoyen-ne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Julie Lavallée
[redacted]

De : Boyer Maryse [redacted]
Envoyé : 6 juillet 2026 08:25
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : Demande de BAPE, Port Sorel-Tracy

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

À titre de citoyen-ne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

Maryse Boyer, Mère au front

[redacted]

Sorel-Tracy, le 6 juillet 2026

Madame Pascale Déry
Ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
ministre@environnement.gouv.qc.ca

Objet : Demande de tenue d'un examen public du projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy

Madame la Ministre,

Par la présente, la Coalition Eau Nature Air Purs Pierre-De Saurel demande la tenue d'un examen public par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) concernant le projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire proposé par QSL International Ltée dans la zone industrialo-portuaire de Sorel-Tracy.

Ce projet, qui prévoit notamment la construction d'un quai flottant, de zones d'entreposage extérieures et d'équipements de manutention pour le transport de marchandises, soulève des préoccupations importantes qui méritent un débat public complet, transparent et indépendant.

Les membres de notre Coalition ont assisté à la séance d'information organisée par QSL afin de présenter le projet à la population. Bien que cette rencontre ait permis de poser de nombreuses questions, les réponses fournies par les représentants du promoteur ne sont malheureusement pas parvenues à nous rassurer quant aux impacts environnementaux, sociaux et économiques du projet. Plusieurs réponses sont demeurées imprécises ou incomplètes et ont plutôt mis en évidence certaines lacunes de l'étude d'impact. D'ailleurs, le représentant du promoteur, M. Olivier Rochette, a lui-même reconnu que certaines données contenues dans cette étude comportaient des erreurs. Cette situation renforce, à notre avis, la nécessité qu'un examen indépendant soit réalisé dans le cadre d'audiences publiques du BAPE.

Plus particulièrement, nous considérons qu'un examen public est nécessaire afin de permettre une évaluation approfondie :

- des impacts sur le fleuve Saint-Laurent et les écosystèmes aquatiques;
- des effets sur la qualité de l'air, le bruit et la qualité de vie des citoyens;
- de l'augmentation du trafic maritime et routier associée au projet;
- des risques liés à la manutention et à l'entreposage des marchandises;
- des effets cumulatifs du projet avec les autres activités industrielles présentes dans la région;
- des mesures d'atténuation proposées et de leur efficacité à long terme;
- des retombées économiques réelles et de leur répartition dans la communauté.

Nous souhaitons également être rassurés quant aux effets cumulatifs de ce projet avec ceux des nombreuses installations industrielles déjà présentes dans le secteur. À cet égard, nous estimons que les études réalisées devraient tenir compte du caractère saisonnier des activités de certaines entreprises voisines. Or, les données ayant servi à l'évaluation semblent avoir été recueillies durant une période où plusieurs de ces activités fonctionnaient à un niveau inférieur à leur moyenne annuelle. Une telle approche risque de sous-estimer les impacts réels auxquels la population et l'environnement seront exposés lorsque l'ensemble des installations industrielles opéreront à leur pleine capacité. Une analyse cumulative représentative des conditions normales d'exploitation apparaît donc essentielle.

En tant qu'organisme environnemental œuvrant dans la région de Sorel-Tracy, la Coalition Eau Nature Air Purs Pierre-De Saurel est particulièrement préoccupée par le fait que l'étude d'impact souligne l'absence de normes ou de critères reconnus permettant d'évaluer adéquatement les risques cancérogènes associés à certains contaminants susceptibles d'être émis par le projet, notamment les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) nitrés, oxygénés et alkylés. Cette incertitude scientifique nous apparaît préoccupante dans le contexte d'un projet qui prévoit des activités de manutention et d'entreposage de vrac à proximité de secteurs fréquentés par la population.

Nous craignons que les émissions fugitives de poussières générées lors du déchargement des marchandises sur les quais, de leur manutention sur le site et de leur entreposage extérieur contribuent à la dégradation de la qualité de l'air dans les zones habitées avoisinantes. Compte tenu de la direction dominante des vents du sud-ouest, il est raisonnable de s'interroger sur le transport et la dispersion de ces contaminants vers les secteurs résidentiels et récréatifs situés à proximité. À cet égard, il convient de souligner que le parc Maisouna, qui comprend une aire de jeux pour les enfants, est situé à environ un kilomètre en aval des installations projetées, tandis qu'une piste cyclable longe le site le long de la route Marie-Victorin.

Nous sommes également préoccupés par le devenir des particules qui se déposeront au sol. Celles-ci pourraient être entraînées par les eaux de ruissellement vers le fleuve Saint-Laurent, contribuant ainsi à la contamination des milieux aquatiques et pouvant affecter les écosystèmes du secteur. Ces préoccupations nous semblent d'autant plus justifiées que l'étude d'impact reconnaît que l'exploitation du terminal entraînerait une augmentation récurrente des concentrations de matières particulaires et de contaminants gazeux dans l'atmosphère, un impact dont la probabilité d'occurrence est qualifiée d'élevée.

Compte tenu de l'importance du projet pour l'avenir de la région et des enjeux environnementaux, sociaux et économiques qu'il soulève, il apparaît essentiel que la population, les organismes concernés, les experts et les autorités publiques puissent participer à un processus d'audiences publiques complet. Seul un examen indépendant permettra de répondre adéquatement aux nombreuses questions qui demeurent sans réponse et de rétablir la confiance de la population envers le processus d'évaluation environnementale.

Je vous demande donc respectueusement de mandater le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement afin qu'il tienne un examen public du projet avant toute décision gouvernementale.

Je vous remercie de l'attention portée à cette demande et vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

[redacted]

Andrée Chartier, présidente
Coalition Eau Nature Air Purs Pierre-De Saurel
[redacted]

Cc :
M. Jean-Bernard Émond, député de Richelieu – Jean-Bernard.Emond.RICL@assnat.qc.ca
M. Patrick Péloquin, maire de Sorel-Tracy – maire@ville.sorel-tracy.qc.ca
M. Olivier Rochette, directeur du projet et vice-président, QSL – info@qsl.com

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

À titre de regroupement de citoyens des villes de Sorel-Tracy, de Contrecœur, de Verchères et de toute la Montérégie, Vigie Citoyenne Port de Contrecœur vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International ltée. Tous les citoyens seraient affectés à des degrés divers, mais très importants, par la construction de ce nouveau terminal portuaire de QSL. Les motifs pour lesquels nous croyons essentiel que les enquêteurs du BAPE entendent les avis des citoyens et des experts sur les impacts de ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires à Sorel-Tracy de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air au moment du transbordement ou de l'entreposage des marchandises. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions pour transporter les marchandises à travers des secteurs résidentiels et sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entrainera une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur, réduisant aussi la qualité de l'air.

Qualité de vie des résidents à proximité - Pour les voisins, ce futur port installé dans un ancien terrain tranquille d'Hydro-Québec, très près de zones résidentielles, leur fera subir

tous les inconvénients d'une zone industrialo-portuaire alors que jamais ils n'avaient envisagé ce développement, orchestré sans leur consentement. Déjà avec l'installation du quai de pétroliers de Kildair, les voisins se plaignent des multiples inconvénients qui leur font perdre le sommeil et affectent leur santé mentale, et cela ne ferait que s'aggraver.

Pollution par le bruit – De nombreux citoyens seront incommodés par les bruits amplifiés du fleuve, des camions, des voitures, des navires à quai et de leurs moteurs qui fonctionnent en continu, jour et nuit. Cela ne fera que s'ajouter aux bruits du quai de Kildair pour les zones résidentielles voisines.

Pollution lumineuse - Elle est déjà très présente à cause du port de pétroliers de Kildair auquel s'ajoutera le port de vrac de Sorel-Tracy. Le futur quai flottant s'avancerait jusqu'à 150 mètres dans le fleuve et porterait toute la pollution lumineuse des quais et des navires plus loin dans le fleuve. Ces vives lumières seraient visibles pour les citoyens immédiats, mais aussi tous les riverains de Sorel-Tracy, Contrecœur et Lanoraie.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy - Ce futur port est situé au début de Sorel-Tracy, mais le centre-ville a déjà des installations portuaires et il ne ferait qu'ajouter aux impacts sur la santé déjà très graves pour les citoyens de la ville. De plus, il est situé à côté d'une zone industrielle lourde avec la présence de Rio Tinto, entre autres. Les impacts au centre-ville du Port de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux, comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur cette question extrêmement grave des impacts cumulatifs sur la santé de la population.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Le Port de Sorel-Tracy de QSL serait à la fin de Contrecœur, côté est, alors qu'au début de la ville, côté ouest, le futur Port de conteneurs représentera l'ajout de 60% de la capacité du Port de Montréal. Les

résidents de Contrecœur seront donc pris en étau entre deux nouveaux projets de port avec des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13000 arbres, détruira des milieux humides et des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs du Port de Sorel-Tracy à celui de Contrecœur pour les résidents de Contrecœur.

Problèmes architecturaux du projet - Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurant pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve - Un BAPE permettrait aux experts et aux citoyens d'exprimer leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes et toutes les espèces aquatiques et fauniques.

Qualité de l'eau - L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tout l'écosystème doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré, espèce en péril – Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Justification insuffisante - « Réduire considérablement le temps d'attente de navires qui attendent au large en raison du manque de disponibilité à quai » au port actuel de Sorel-Tracy est une justification peu convaincante du promoteur qui doit sérieusement être étudiée beaucoup plus en profondeur pour déterminer quelles seraient les recommandations d'un BAPE face aux nombreux impacts cumulatifs de ce projet sur les

citoyens, le fleuve, le maintien de la biodiversité, la qualité des habitats fauniques et la lutte aux changements climatiques.

Pour tous ces motifs, Vigie Citoyenne Port de Contrecœur vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de nos sentiments les plus distingués,

Gilles Dubois, Hélène Reeves et Christine Fortier
Comité de coordination de Vigie Citoyenne Port de Contrecœur
contact@vigieportdecontrecoeur.com
Site : www.portdecontrecoeur.com

De : MFrancine Potvin [redacted]
Envoyé : 7 juillet 2026 14:54
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Cc : contact@vigieportdecontrecoeur.com; Denis Bordeleau [redacted]
Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

À titre de citoyen-ne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

Francine Potvin

[redacted]

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Mon nom est Francine van Winden et je suis membre de Mères au front Rive-sud. En appui aux citoyens de Sorel-Tracy, de Contrecœur, et de toute la Rive-Sud, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants :

Qualité de l'air : L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac dont des engrais et des sels déglaçants entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur. Alors que ceux-ci sont essentiels à la qualité de l'air et à la lutte contre les îlots de chaleur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy—Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur — Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecœur et celui de Sorel-Tracy de navires de vrac avec des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve : Un BAPE est nécessaire pour permettre aux experts scientifiques et aux citoyens d'exprimer leurs avis sur les impacts

du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent et ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques et la qualité de vie des citoyens eux-même.

Qualité de l'eau : Les sels déglaçants et les engrais provenant du transit des navires à quai pourraient être drainées dans le fleuve et affecter la qualité de l'eau de tous ses écosystèmes naturels du fleuve. Cette situation exige une évaluation indépendante du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré-espèce en péril : Le port de QSL aura des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affectera le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi gravement menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Le quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créera une saillie ayant un impact important sur le paysage bucolique et naturel du fleuve. On constate une absence d'effort d'intégration des quais flottant au paysage fluvial. Les quais altèreront la qualité paysagère remarquable du Saint-Laurent. .

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. L'avenir de nos enfants est en jeu car la destruction du fleuve, de ses rives et des écosystèmes qui s'y trouvent auront des impacts irréversibles sur la biodiversité de la région et altéreront encore plus la qualité de vie et la santé des citoyens de Sorel-Tracy déjà très affectée par des industries lourdes dont un port déjà en opération à Sorel-Tracy et le futur port de Contrecoeur. Il est impératif de faire une évaluation environnementale détaillée conjuguant les divers projets déjà présents et ceux en planification à l'échelle régionale.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

Francine van Winden, mère au front pour Abbie, Arthur, Thomas et Agathe.

[redacted]

De : Julie Fournier [redacted]
Envoyé : 8 juillet 2026 13:59
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : Cabinet du ministre Ministère de l'environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs

Bonjour, En tant que citoyen habitant dans la MRC Marguerite d'youville et ayant une activité professionnelle à Contrecœur, je suis concerné par les travaux projetés mentionnés en rubrique. Je demande donc formellement la tenue d'un BAPE à ce sujet.

Je suis disponible pour répondre à toutes questions si nécessaire.

Cordialement,

Julie Fournier
[redacted]
[redacted]

De : Anne-Marie Chapleau [redacted]
Envoyé : 9 juillet 2026 15:11
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : Bape terminal portuaire Sorel-Tracy

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30 e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Mon nom est Anne-Marie Chapleau et je suis membre de Mères au front. En appui aux citoyen·ne·s de Sorel-Tracy, de Contrecœur, et de toute la Rive-Sud, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants :

Qualité de l'air — L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac dont des engrais et des sels déglaçants entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyen·ne·s de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur — Les résident·e·s de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, soit celui de conteneurs à Contrecœur et celui de Sorel-Tracy de navires de vrac avec des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des

écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les expert·e·s scientifiques et les citoyen·ne·s expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques.

Qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré-espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi gravement menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les expert·e·s scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

L'avenir de nos enfants est en jeu car la destruction du fleuve, de ses rives et des écosystèmes qui s'y trouvent, auraient des impacts irréversibles sur la biodiversité dans la région déjà très affectée par des industries lourdes, dont un port déjà en opération à Sorel-Tracy et le futur port de Contrecoeur.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Anne-Marie Chapleau
[redacted]
[redacted]
https://www.facebook.com/MAuFrontSaguenay/



Saint-Marc-sur-Richelieu
9 juillet, 2026

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart 675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage Québec (Québec) G1R 5V7
ministre@environnement.gouv.qc.ca

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

À titre de citoyen-nes du Québec, résidant en Montérégie, entre fleuve et rivière, nous vous demandons officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire de QSL International Ltée à Sorel-Tracy.

Ce projet portuaire dans la région s'ajoute à celui qui s'annonce à Contrecoeur (expansion du port de Montréal), dont les conséquences socio-environnementales et les risques économiques laissent déjà présager des pertes et dommages irréversibles.

Le fleuve Saint-Laurent est l'artère vitale du Québec. Toute atteinte à son intégrité concerne l'ensemble des Québécoises et Québécois. Or déjà, au fil de son histoire, le fleuve a été considérablement malmené, transformé, pollué. En lien avec les impacts locaux et régionaux de ce nouveau terminal portuaire, et au-delà de ceux-ci, il importe d'examiner le projet dans une perspective globale, celle de la santé de l'écosystème fluvial, de sa valeur patrimoniale et de la qualité de vie de l'ensemble des population riveraines – en particulier, les populations régionales et en aval.

On peut lire en effet ceci dans le *Résumé de l'étude d'impact* :
« La multiplication des projets et le développement accéléré dans les bassins versants alimentant le fleuve Saint-Laurent ont mené à une dégradation générale du fleuve Saint-Laurent et de son écosystème, que ce soit au niveau de la qualité de l'eau, des sédiments, de l'intégrité des écosystèmes, de la quantité et de la qualité des habitats soutenant la biodiversité, de la conciliation des usages ou encore de la qualité des paysages ». (https://voute.bape.gouv.qc.ca/dl?id=00000787007, p. 10-21)

Au regard de l'ensemble des enjeux et préoccupations soulevés dans le cadre des activités de consultation relatives à la préparation de l'étude d'impact (Tableaux 5-2 et 6-1) et considérant les éléments de réponse apportés dans cette étude (dont témoignent entre autres les Tableaux 9.2, 10.1, 11.2, 11.3, 11.4), une audience du BAPE s'avère essentielle.

Il importera au départ d'examiner le modèle de développement économique auquel répond un tel projet et d'envisager les voies alternatives à un développement de ce type. En particulier, il faudra questionner la nécessité et la pertinence des produits ainsi transportés et les usages qui en sont faits. Entre autres, il ne s'agit pas tant ici de tenter de limiter la production de CO2 (argument phare de l'étude d'impact concernant le trafic maritime), mais de se demander au départ si, de façon globale, si une telle production de CO2 est nécessaire et justifiable ?

Également, il faudra examiner le projet de terminal au regard de l'ensemble des efforts de conservation de la nature qui sont déployés dans la région du bassin versant du lac Saint-Pierre. Quelle cohérence ? En particulier, « En 2000, l'UNESCO attribuait le titre de Réserve mondiale de la Biosphère du lac Saint-Pierre afin de souligner la qualité de ses milieux naturels, l'abondante biodiversité du territoire et les efforts consentis par les communautés à la conservation de cet écosystème unique. » (https://biospherecanada.ca/fr/biosph%C3%A8re/lac-saint-pierre/)

Pour ces motifs et d'autres encore que nous pourrons déployer, nous demandons officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire de QSL International Ltée à Sorel-Tracy.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de nos sentiments les plus distingués,

Pour l'Association des Saint-Marcois

[redacted]

Lucie Sauvé
Lise Beauchemin
Elena Cocco
Chantale Gamache
Michel Pichet

[redacted]

De : [redacted]
Envoyé : 9 juillet 2026 12:41
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Cc : Ashley Torres <ashleytorres@meresaufront.org>
Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30 e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Mon nom est Cécile Roy et je suis membre de Mères au front. En appui aux citoyen·ne·s de Sorel-Tracy, de Contrecœur, et de toute la Rive-Sud, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants :

Qualité de l'air — L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac dont des engrais et des sels déglaçants entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyen·ne·s de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur — Les résident·e·s de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, soit celui de conteneurs à Contrecœur et celui de Sorel-Tracy de navires de vrac avec des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les expert·e·s scientifiques et les citoyen·ne·s expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le

fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques.

Qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré-espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi gravement menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les expert·e·s
scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

L'avenir de nos enfants est en jeu car la destruction du fleuve, de ses rives et des écosystèmes qui s'y trouvent, auraient des impacts irréversibles sur la biodiversité dans la région déjà très affectée par des industries lourdes, dont un port déjà en opération à Sorel- Tracy et le futur port de Contrecoeur.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Cécile Roy, Mère au front pour Laurent, Ludo, Aude, Léandre, Albert et tour les enfants du monde.
Groupe Mères au front Rive-Sud -Longueuil

À PROPOS DU MOUVEMENT MÈRES AU FRONT
Le mouvement Mères au front est né au printemps 2020 d'un sentiment d'urgence partagé par de nombreuses mères et grands-mères quant à la nécessité de protéger l'avenir de leurs enfants et des générations futures contre l'inaction climatique. Mères au front est un mouvement décentralisé et diversifié d'un océan à l'autre. S'il est un point commun qui transcende toutes les cultures, toutes les religions, tous les niveaux de revenus et toutes les allégeances politiques, c'est l'amour que nous avons pour nos enfants et la nécessité de les protéger.

Depuis ses débuts, plus de 8000 personnes ont rejoint le mouvement Mères au front pour exiger de l'action climatique. Près de 30 groupes d'action se sont formés de l'Abitibi à la Gaspésie en passant par presque toutes les régions du Québec.

De : Christine Sylvestre [redacted]
Envoyé : 9 juillet 2026 21:39
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30 e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements
climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Mon nom est Christine Sylvestre et je suis membre de Mères au front. En appui aux citoyen·ne·s de Sorel-Tracy, de Contrecœur, et de toute la Rive-Sud, je vous demande
officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants :

Qualité de l'air — L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac dont des engrais et des sels déglaçants entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyen·ne·s de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin

de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur — Les résident·e·s de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, soit celui de conteneurs à Contrecœur et celui de Sorel-Tracy de navires de vrac avec des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les expert·e·s scientifiques et les citoyen·ne·s expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques.

Qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré-espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi gravement menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les expert·e·s
scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

L'avenir de nos enfants est en jeu car la destruction du fleuve, de ses rives et des écosystèmes qui s'y trouvent, auraient des impacts irréversibles sur la biodiversité

dans la région déjà très affectée par des industries lourdes, dont un port déjà en opération à Sorel- Tracy et le futur port de Contrecoeur.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués.
Christine Sylvestre
Citoyenne de [redacted]

CRE MONTÉRÉGIE

Longueuil, 9 juillet 2026

Madame Pascale Déry
Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec), G1R 5V7

Objet : Demande de tenue d'une audience publique au Bureau d'audience publique sur l'environnement pour le projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy

Madame la Ministre,

Le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CRE de la Montérégie) a consulté la documentation disponible au registre des évaluations environnementales et participé à la séance publique d'information concernant le projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy. Le projet prévoit la construction d'un nouveau terminal portuaire dans la zone industrialo-portuaire secteur Saint-Laurent de Sorel-Tracy. Il comprendrait un quai flottant, des zones d'entreposage extérieures, des convoyeurs de transfert et de l'éclairage adapté. Par cette lettre, le CRE de la Montérégie souligne l'importance d'assurer un processus d'évaluation environnementale complet et transparent pour ce projet d'envergure dans notre région.

Préoccupations environnementales

Biodiversité

Le chevalier cuivré est la seule espèce de poisson endémique au Québec et son aire de répartition se limite à la grande région de Montréal. Cette espèce désignée en voie de disparition est protégée en vertu de la Loi sur les espèces en péril du Canada depuis 2007. Ainsi, en vertu de cette Loi, Pêches et Océans Canada a l'obligation de protéger l'habitat essentiel de cette espèce aquatique en voie de disparition. Cependant, les deux variantes du projet entraînent des pertes nettes de l'habitat essentiel du chevalier cuivré allant de 63 m^2 à 200 m^2. En plus de ces pertes nettes et de la fragmentation d'habitats, le projet pourrait engendrer des modifications comportementales liées au bruit autant lors de la phase de construction que de la phase d'exploitation.

Bien que le promoteur s'engage à compenser les pertes occasionnées par le projet, les retombées réelles de cette compensation pour le chevalier cuivré demeurent incertaines. Le CRE Montérégie se questionne également quant aux effets cumulatifs, non seulement du présent projet, mais également de l'ensemble des projets portuaires autorisés au courant des dernières années et qui ont mené à la destruction ou la détérioration de l'habitat essentiel du chevalier cuivré. Ces effets cumulatifs devraient donc être tenus en compte dans les mesures de mitigation des impacts du projet sur l'espèce, mais aussi dans la compensation des pertes occasionnées.

Qualité de l'eau et de l'air

Dans le cadre du projet, des poussières sont susceptibles d'être émises dans l'environnement à toutes les étapes de manutention des matériaux en vrac. Or les stratégies d'atténuation semblent uniquement concerner les lignes de convoyeurs. Considérant que la qualité de l'air à Sorel-Tracy subit déjà des dépassements, ces émissions supplémentaires de poussières pourraient avoir des impacts importants sur la qualité de l'air et la santé des populations ainsi que sur la qualité de l'eau et des écosystèmes lorsqu'elles se déposent sur les milieux naturels.

Dans un même ordre d'idée, le promoteur prévoit qu'une part importante des matières transbordées seront des engrais. Ces derniers représentent un risque important pour la qualité des écosystèmes aquatiques. L'émissions chroniques de poussières d'engrais ou le déversement accidentel d'une quantité importante d'engrais dans le milieu aquatique pourraient entraîner des répercussions négatives sur la faune et la flore environnantes, notamment sur l'habitat essentiel du chevalier cuivré.

Également, il semble y avoir absence de mesure de contrôle des eaux de ruissellement sur les passerelles et la barge qui serviront au transport des matières. Or, il est fort probable que l'équipement utilisé sur les passerelles et la barge aient des composantes qui utilises des hydrocarbures pour leur fonctionnement. Dans ce contexte, les risque de présence d'hydrocarbures dans les eaux de ruissellements sont non négligeables.

Préoccupations quant au transport

L'itinéraire de camionnage prévoit un trajet via l'autoroute 30 (sortie 135) et la route Marie- Victorin. Or, le chemin du Golf situé entre celles-ci fait partie des parcours cyclables de la route verte de Vélo Québec. Il s'agit d'une activité touristique importante pour la région qui engendre d'importantes retombées économiques. La cohabitation entre les cyclistes et les véhicules lourds engendreraient donc de nombreux enjeux de sécurité.

Bien que l'évaluation environnementale du projet indique qu'il n'y a pas de problèmes d'achalandage sur les axes routiers étudiés, il demeure que la zone d'étude est très limitée et ne tient pas compte des projets annoncés tels que celui du port de Montréal à Contrecoeur qui prévoit l'entrée et le chargement de 1200 camions par jour. Ce sont autant de camions qui s'ajouteront au trafic actuel sur le réseau routier local, augmentant ainsi la pression sur les infrastructures routières et l'usure prématurée de ces dernières.

Préoccupations sociales

En tenant compte de l'ampleur du projet et des nombreuses préoccupations soulevées par la population locale au courant des dernières semaines, il est essentiel d'ouvrir un dialogue constructif avec la population. Par sa structure, la tenue d'audiences publiques du BAPE permettrait à la fois la participation du public, d'organismes locaux et d'expert·e·s sur l'ensemble des facettes du projet dans des conditions propices facilitant l'approfondissement des connaissances et l'expression de tous les points de vue.

Intérêt de l'organisme pour le dossier

Le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CRE de la Montérégie) est un organisme sans but lucratif né de l'initiative du milieu, en 1989. Par son rôle d'expert, d'influence et de conseil en

environnement et développement soutenable, le CRE de la Montérégie a pour mission de rassembler et guider les acteurs territoriaux. Expert dans le domaine de l'environnement et du développement durable, le CRE Montérégie intervient dans des domaines d'action variés tels que les changements climatiques, l'énergie, la biodiversité, l'aménagement du territoire, les matières résiduelles, l'eau ou les sols. À ce titre le CRE de la Montérégie est mandaté par le MELCCFP pour :

- Concerter, conseiller et influencer les intervenants régionaux en matière d'environnement et de développement durable ;
- Effectuer une veille sur les enjeux environnementaux prioritaires régionaux ;
- Mener des activités et/ou produire des outils.

Le CRE de la Montérégie est donc d'avis que par la nature des enjeux environnementaux et sociaux, la mise en place d'un processus complet d'audience publique du BAPE est incontournable et permettrait de faire une évaluation approfondie et transparente des impacts d'un tel projet. Nous demandons donc, en votre qualité de ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, qu'un mandat en vertu de l'article de la Loi sur la qualité de l'environnement soit confié au BAPE pour tenir une enquête et des audiences publiques sur le projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy et de faire rapport de ses constatations et de son analyse.

En espérant que vous serez en mesure d'accorder une suite favorable à notre requête et dans l'attente de votre décision, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, nos salutations distinguées.



_____

Gilles Dubois
Président
CRE de la Montérégie

De : Édith Ouellet[redacted]
Envoyé : 9 juillet 2026 16:03
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30 e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements
climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

En appui aux citoyen.ne.s de Sorel-Tracy, de Contrecœur, et de toute la Rive-Sud, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Plusieurs motifs justifient l'importance de précéder les constructions d'importance, par une enquête du BAPE.

La Qualité de l'air

- L'Ajout d'activités portuaires entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air.
- À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires et des camions le déservants.
- Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyen·ne·s de Sorel-Tracy
Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 :

- De nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc.
- L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec.

- Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs AVANT l'ajout d'un nouveau port.

D'où la nécessité d'étudier les impacts sur la santé des citoyen.ne.s de Sorel-Tracy alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyen.ne.s de Contrecœur
Les résident.e.s de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, soit celui de conteneurs à Contrecœur et celui de Sorel-Tracy
Le futur Port de Contrecœur

- Rasera 13 000 arbres.
- Détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables.
- Ajoutera 1200 camions par jour sur la 30.

D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve
Un BAPE est nécessaire pour que les expert.e.s scientifiques et les citoyen.ne.s expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent:

- Ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques.

La Qualité de l'eau

L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais doit être évalué indépendamment du promoteur. Ce type d'activité risque des déversements dans le fleuve qui peuvent affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré-espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi gravement menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les expert.e.s scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un **examen public** du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

L’avenir de nos enfants est en jeu car la destruction du fleuve, de ses rives et des écosystèmes qui s’y trouvent, auraient des impacts irréversibles sur la biodiversité dans la région déjà très affectée par des industries lourdes, dont un port déjà en opération à Sorel- Tracy et le futur port de Contrecoeur. L'omission d'un BAPE revient à collectivement se mettre la tête dans le sable et faire semblant que l'environnement ne fait pas partie de l'équation. Ayez, je vous prie, le courage d'utiliser les leviers légaux à votre portée.

Veuillez agréer, madame Déry, l’expression de mes sentiments les plus distingués.

Edith Ouellet, [redacted]

À PROPOS DU MOUVEMENT MÈRES AU FRONT

Le mouvement Mères au front est né au printemps 2020 d’un sentiment d’urgence partagé par de nombreuses mères et grands-mères quant à la nécessité de protéger l’avenir de leurs enfants et des générations futures contre l’inaction climatique. Mères au front est un mouvement décentralisé et diversifié d’un océan à l’autre. S’il est un point commun qui transcende toutes les cultures, toutes les religions, tous les niveaux de revenus et toutes les allégeances politiques, c’est l’amour que nous avons pour nos enfants et la nécessité de les protéger.

Depuis ses débuts, plus de 8000 personnes ont rejoint le mouvement Mères au front pour exiger de l’action climatique. Près de 30 groupes d’action se sont formés de l’Abitibi à la Gaspésie en passant par presque toutes les régions du Québec.

De : Gabrielle Garneau [redacted]
Envoyé : 9 juillet 2026 16:32
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30 e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements
climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Mon nom est Gabrielle Garneau, et je suis membre de Mères au front. En appui aux citoyen·nes de Sorel-Tracy, de Contrecœur, et de toute la Rive-Sud, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International ltée.

Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants :

Qualité de l'air — L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac dont des engrais et des sels déglaçants entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyen·nes de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus

défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyen·nes de Contrecœur — Les résident·es de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, soit celui de conteneurs à Contrecœur et celui de Sorel-Tracy de navires de vrac avec des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les expert·es scientifiques et les citoyen·nes expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques.

Qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré-espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi gravement menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les expert·es scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

L'avenir de nos enfants est en jeu, car la destruction du fleuve, de ses rives et des écosystèmes qui s'y trouvent aurait des impacts irréversibles sur la biodiversité

dans la région déjà très affectée par des industries lourdes, dont un port déjà actif à Sorel-Tracy et le futur port de Contrecœur.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Gabrielle Garneau, [redacted]

À PROPOS DU MOUVEMENT MÈRES AU FRONT

Le mouvement Mères au front est né au printemps 2020 d'un sentiment d'urgence partagé par de nombreuses mères et grands-mères quant à la nécessité de protéger l'avenir de leurs enfants et des générations futures contre l'inaction climatique. Mères au front est un mouvement décentralisé et diversifié d'un océan à l'autre. S'il est un point commun qui transcende toutes les cultures, toutes les religions, tous les niveaux de revenus et toutes les allégeances politiques, c'est l'amour que nous avons pour nos enfants et la nécessité de les protéger.

Depuis ses débuts, plus de 8000 personnes ont rejoint le mouvement Mères au front pour exiger de l'action climatique. Près de 30 groupes d'action se sont formés de l'Abitibi à la Gaspésie en passant par presque toutes les régions du Québec.

De : Geneviève Brunet [redacted]
Envoyé : 9 juillet 2026 17:40
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Cc : ashleytorres@meresaufront.org
Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30 e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Mon nom est [insérer votre nom] et je suis membre de Mères au front. En appui aux citoyen·ne·s de Sorel-Tracy, de Contrecœur, et de toute la Rive-Sud, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants :

Qualité de l'air — L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac dont des engrais et des sels déglaçants entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyen·ne·s de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur — Les résident·e·s de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, soit celui de conteneurs à

Contrecœur et celui de Sorel-Tracy de navires de vrac avec des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les expert·e·s scientifiques et les citoyen·ne·s expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques.

Qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré-espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi gravement menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les expert·e·s scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

L'avenir de nos enfants est en jeu car la destruction du fleuve, de ses rives et des écosystèmes qui s'y trouvent, auraient des impacts irréversibles sur la biodiversité dans la région déjà très affectée par des industries lourdes, dont un port déjà en opération à Sorel- Tracy et le futur port de Contrecoeur.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Geneviève Brunet

[redacted]

De : Ginette Desjardins [redacted]
Envoyé : 9 juillet 2026 20:26
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : UN BAPE réclamé

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30 e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements
climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Mon nom est [insérer votre nom] et je suis membre de Mères au front. En appui aux citoyen·ne·s de Sorel-Tracy, de Contrecœur, et de toute la Rive-Sud, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants :

Qualité de l'air — L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac dont des engrais et des sels déglaçants entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyen·ne·s de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur — Les résident·e·s de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, soit celui de conteneurs à Contrecœur et celui de Sorel-Tracy de navires de vrac avec des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les expert·e·s scientifiques et les citoyen·ne·s expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques.

Qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré-espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi gravement menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les expert·e·s
scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

L'avenir de nos enfants est en jeu car la destruction du fleuve, de ses rives et des écosystèmes qui s'y trouvent, auraient des impacts irréversibles sur la biodiversité dans la région déjà très affectée par des industries lourdes, dont un port déjà en opération à Sorel- Tracy et le futur port de Contrecodisteur.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Ginette Desjardins
[redacted]

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Comme citoyenne de Contrecœur, habitant près du futur port de Sorel-Tracy, et en appui à tous les citoyens représentés par Vigie Citoyenne Port de Contrecœur, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE entendent les avis des citoyens et des experts sur les impacts de ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air-L'ajout d'activités portuaires à Sorel-Tracy de navires transportant du vrac dont des engrais et des sels déglaçants entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air au moment du transbordement ou de l'entreposage des marchandises. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions pour transporter les marchandises à travers des secteurs résidentiels et sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur, réduisant aussi la qualité de l'air.

Qualité de vie des résidents à proximité — Les voisins de ce futur port, installé dans un ancien terrain tranquille d'Hydro-Québec, près de zones résidentielles, subiront tous les inconvénients d'une zone industrialo-portuaire alors que jamais ils n'avaient envisagé ce développement, orchestré sans leur consentement. Déjà avec l'installation du quai de pétroliers de Kildair, les voisins se plaignent des multiples inconvénients qui leur font perdre le sommeil et affectent leur santé mentale, et cela ne ferait que s'aggraver.

Pollution par le bruit — De nombreux citoyens, subiront les multiples bruits de la machinerie, du camionnage, des voitures, des navires à quai avec des bruits de métal et de moteurs qui fonctionnement 24/24. Cela ne fera que s'ajouter aux bruits du quai de Kildair pour les zones résidentielles voisines.

Pollution lumineuse-Elle est déjà très présente à cause du port de pétroliers de Kildair auquel s'ajoutera le port de vrac de Sorel-Tracy. Le futur quai flottant s'avancerait jusqu'à 150 mètres dans le fleuve et porterait toute la pollution lumineuse des quais et des navires plus loin dans le fleuve. Ces vives lumières seraient visibles pour les citoyens immédiats, mais aussi tous les riverains de Sorel-Tracy, Contrecœur et Lanoraie.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Ce futur port est situé au début de Sorel-Tracy, mais le centre-ville a déjà des installations portuaires et il ne ferait qu'ajouter aux impacts sur la santé déjà très graves pour les citoyens de la ville. De plus, il est situé à côté d'une zone industrielle lourde avec la présence de Rio Tinto, entre autres. Les impacts au centre-ville du Port de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur cette question extrêmement grave des impacts cumulatifs sur la santé de la population.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur — Le Port de Sorel-Tracy de QSL serait à la fin de Contrecœur, côté est, alors qu'au début de la ville, côté ouest, le futur Port de conteneurs représentera l'ajout de 60 % de la capacité du Port de Montréal. Les résidents de Contrecœur seront donc pris en étau entre deux nouveaux projets de port avec des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des milieux humides et des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs du Port de Sorel-Tracy à celui de Contrecœur pour les résidents de Contrecœur.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE permettrait aux experts et aux citoyens d'exprimer leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes et toutes les espèces aquatiques et fauniques. L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tout l'écosystème doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré-espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Justification insuffisante du projet face aux inconvénients pour les êtres humains
« Réduire considérablement le temps d'attente de navires qui attendent au large en raison du manque de disponibilité à quai » au port actuel de Sorel-Tracy est une justification peu convaincante du promoteur qui doit sérieusement être étudiée beaucoup plus en profondeur pour déterminer quelles seraient les recommandations d'un BAPE face aux nombreux impacts cumulatifs de ce projet sur les citoyens, le fleuve, le maintien de la biodiversité, la qualité des habitats fauniques et la lutte aux changements climatiques.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de nos sentiments les plus distingués,

Hélène Reeves, citoyenne de [redacted]

De : I FR [redacted]
Envoyé : 9 juillet 2026 21:27
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Cc : Ashley Torres <ashleytorres@meresaufront.org>
Objet : Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30 e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Mon nom est Isabelle Fortin-Rondeau et je suis membre de Mères au front. En appui aux citoyen·ne·s de Sorel-Tracy, de Contrecœur, et de toute la Rive-Sud, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants :

Qualité de l'air — L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac dont des engrais et des sels déglaçants entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyen·ne·s de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur — Les résident·e·s de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, soit celui de conteneurs à Contrecœur et celui de Sorel-Tracy de navires de vrac avec des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les expert·e·s scientifiques et les citoyen·ne·s expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le

fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques.

Qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré-espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi gravement menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les expert·e·s
scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

L'avenir de nos enfants est en jeu car la destruction du fleuve, de ses rives et des écosystèmes qui s'y trouvent, auraient des impacts irréversibles sur la biodiversité dans la région déjà très affectée par des industries lourdes, dont un port déjà en opération à Sorel- Tracy et le futur port de Contrecoeur.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Isabelle Fortin-Rondeau
[redacted]

À PROPOS DU MOUVEMENT MÈRES AU FRONT
Le mouvement Mères au front est né au printemps 2020 d'un sentiment d'urgence partagé par de nombreuses mères et grands-mères quant à la nécessité de protéger l'avenir de leurs enfants et des générations futures contre l'inaction climatique. Mères au front est un mouvement décentralisé et diversifié d'un océan à l'autre. S'il est un point commun qui transcende toutes les cultures, toutes les religions, tous les niveaux de revenus et toutes les allégeances politiques, c'est l'amour que nous avons pour nos enfants et la nécessité de les protéger.

Depuis ses débuts, plus de 8000 personnes ont rejoint le mouvement Mères au front pour exiger de l'action climatique. Près de 30 groupes d'action se sont formés de l'Abitibi à la Gaspésie en passant par presque toutes les régions du Québec.

Isabelle Fortin-Rondeau

De : Jessica Brousseau [redacted]
Envoyé : 9 juillet 2026 22:09
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : Demande d'un BAPE pour la construction d'un terminal portuaire à Sorel-Tracy

Sorel-Tracy, le 9 juillet 2026

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30 e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements
climatiques, de la Faune et des Parcs
Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy
Mon nom est Jessica Brousseau, je suis résidente de Sorel-Tracy ainsi que membre de Mères au front.

En appui aux citoyen·ne·s de Sorel-Tracy, de Contrecœur, et de toute la Rive-Sud, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.
Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants :
Qualité de l'air — L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac dont des engrais et des sels déglaçants entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.
Impacts cumulatifs sur la santé des citoyen·ne·s de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.
Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur — Les résident·e·s de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, soit celui de conteneurs à Contrecœur et celui de Sorel-Tracy de navires de vrac avec des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.
Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les expert·e·s scientifiques et les citoyen·ne·s expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques.
Qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.
Impacts sur la survie du chevalier cuivré-espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait

potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi gravement menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les expert·e·s
scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.
Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.
L'avenir de nos enfants est en jeu car la destruction du fleuve, de ses rives et des écosystèmes qui s'y trouvent, auraient des impacts irréversibles sur la biodiversité dans la région déjà très affectée par des industries lourdes, dont un port déjà en opération à Sorel- Tracy et le futur port de Contrecoeur.
Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments sentiments distingués.

Jessica Brousseau
[redacted]

De : Jo Alarie [redacted]
Envoyé : 9 juillet 2026 17:05
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Cc : contact@vigieportdecontrecoeur.com
Objet : Un BAPE

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Mon nom est Jocelyne Alarie et je suis membre de Mères au front. En appui aux citoyens de Sorel-Tracy, de Contrecœur, et de toute la Rive-Sud, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants:

Qualité de l'air- L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac dont des engrais et des sels déglaçants entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal et la région. Le développement de la zone industrielle associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy—Les impacts au centre-ville du port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un

BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur — Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecœur et celui de Sorel-Tracy de navires de vrac avec des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques

Qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourront tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré-espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi gravement menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. L'avenir de nos enfants est en jeu car la destruction du fleuve, de ses rives et des écosystèmes qui s'y trouvent auraient des impacts irréversibles sur la biodiversité dans la région, déjà très affectée par des industries lourdes dont un port déjà en opération à Sorel-Tracy et le futur port de Contrecoeur.

Veuillez agréer, madame Déry, l’expression de mes sentiments les plus distingués,

Jocelyne Alarie mère au front pour Annie, Didier et Aymeric

[redacted]

De : Loraine [redacted]
Envoyé : 9 juillet 2026 15:50
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-
675, boul. René-Lévesque Est, 30 e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements
climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Mon nom est Loraine Lussier et je suis membre de Mères au front. En appui aux

citoyen·ne·s de Sorel-Tracy, de Contrecœur, et de toute la Rive-Sud, je vous demande

officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau
Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants :

Qualité de l'air — L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac dont des engrais et des sels déglaçants entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyen·ne·s de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un avis

de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur — Les résident·e·s de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, soit celui de conteneurs à Contrecœur et celui de Sorel-Tracy de navires de vrac avec des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les expert·e·s scientifiques et les citoyen·ne·s expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques.

Qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré-espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi gravement menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les expert·e·s
scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant

ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

L'avenir de nos enfants est en jeu car la destruction du fleuve, de ses rives et des écosystèmes qui s'y trouvent, auraient des impacts irréversibles sur la biodiversité dans la région déjà très affectée par des industries lourdes, dont un port déjà en opération à Sorel- Tracy et le futur port de Contrecoeur.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Loraine Lussier [redacted]

De : Marc Vallee [redacted]
Envoyé : 9 juillet 2026 14:41
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : Port

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30 e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements
climatiques, de la Faune et des Parcs
Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy
Mon nom est Marc Vallée et je suis membre de Mères au front. En appui aux
citoyen·ne·s de Sorel-Tracy, de Contrecœur, et de toute la Rive-Sud, je vous demande
officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau
Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.
Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants :
Qualité de l'air — L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac dont des engrais et des sels déglaçants entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyen·ne·s de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.
Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur — Les résident·e·s de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, soit celui de conteneurs à Contrecœur et celui de Sorel-Tracy de navires de vrac avec des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.
Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les expert·e·s scientifiques et les citoyen·ne·s expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques.
Qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré-espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait

potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi gravement menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les expert·e·s
scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

L'avenir de nos enfants est en jeu car la destruction du fleuve, de ses rives et des écosystèmes qui s'y trouvent, auraient des impacts irréversibles sur la biodiversité dans la région déjà très affectée par des industries lourdes, dont un port déjà en opération à Sorel- Tracy et le futur port de Contrecoeur.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Marc Vallée

[redacted]

[redacted]

De : Marie Ciotola [redacted]
Envoyé : 9 juillet 2026 21:17
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Cc : Ashley Torres <ashleytorres@meresaufront.org>
Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30 e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Mon nom est Marie Ciotola et je suis membre de Mères au front. En appui aux citoyen·ne·s de Sorel-Tracy, de Contrecœur, et de toute la Rive-Sud, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau
Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.
Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants :
Qualité de l'air — L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac dont des engrais et des sels déglaçants entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.
Impacts cumulatifs sur la santé des citoyen·ne·s de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur — Les résident·e·s de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, soit celui de conteneurs à Contrecœur et celui de Sorel-Tracy de navires de vrac avec des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.
Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les expert·e·s scientifiques et les citoyen·ne·s expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques.
Qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.
Impacts sur la survie du chevalier cuivré-espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi gravement menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les expert·e·s scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

L'avenir de nos enfants est en jeu car la destruction du fleuve, de ses rives et des écosystèmes qui s'y trouvent, auraient des impacts irréversibles sur la biodiversité dans la région déjà très affectée par des industries lourdes, dont un port déjà en opération à Sorel- Tracy et le futur port de Contrecoeur.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Marie Ciotola, [redacted]

De : Marie Grandbois[redacted]
Envoyé : 9 juillet 2026 19:26
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Objet :

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30 e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements
climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Mon nom est Marie Grandbois et je suis membre de Mères au front. En appui aux citoyen·ne·s de Sorel-Tracy, de Contrecœur, et de toute la Rive-Sud, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants :

Qualité de l'air — L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac dont des engrais et des sels déglaçants entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyen·ne·s de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur — Les résident·e·s de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, soit celui de conteneurs à Contrecœur et celui de Sorel-Tracy de navires de vrac avec des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les expert·e·s scientifiques et les citoyen·ne·s expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques.

Qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré-espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi gravement menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les expert·e·s scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du

fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

L'avenir de nos enfants est en jeu car la destruction du fleuve, de ses rives et des écosystèmes qui s'y trouvent, auraient des impacts irréversibles sur la biodiversité dans la région déjà très affectée par des industries lourdes, dont un port déjà en opération à Sorel- Tracy et le futur port de Contrecoeur.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Marie Grandbois ,

De : Marie-Claude Archambault [redacted]
Envoyé : 9 juillet 2026 09:07
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Cc : Vigie Citoyenne Port de Contrecoeur <contact@vigieportdecontrecoeur.com>
Objet : Demande d'un examen public par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

À titre de citoyenne du Québec et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur

la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

_____

Marie-Claude Archambault
Résidente [redacted]
Porte parole de la Coalition des citoyens de Blainville contre Stablex
Cell: [redacted]
Courriel: [redacted]

De : Marie-France Racine-Gagné [redacted]
Envoyé : 9 juillet 2026 20:19
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
À titre de citoyen-ne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.
Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

Marie-France Racine-Gagné

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

À titre de citoyen-ne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité

et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

Monique Boileau et Mario Leblanc

[redacted]

[redacted]

De : Romy Ninja[redacted]
Envoyé : 9 juillet 2026 12:35
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Cc : contact@vigieportdecontrecoeur.com
Objet : Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Cabinet du ministre Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs Édifice Marie-Guyart 675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage Québec (Québec) G1R 5V7
Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

À titre de citoyen-ne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.
Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.
Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.
Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.
Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des

navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués

Romy Noel Ménard, Philippe Doré et notre enfant (l'avenir) Sol Doré!

[redacted]

De : Sabrina Raymond [redacted]
Envoyé : 9 juillet 2026 21:21
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30 e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements
climatiques, de la Faune et des Parcs

Mon nom est Sabrina Raymond et je suis une alliée de Mères au front. En appui aux citoyen·ne·s de Sorel-Tracy, de Contrecœur, et de toute la Rive-Sud, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.
Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants :

Qualité de l'air — L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac dont des engrais et des sels déglaçants entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyen·ne·s de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur — Les résident·e·s de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, soit celui de conteneurs à Contrecœur et celui de Sorel-Tracy de navires de vrac avec des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les expert·e·s scientifiques et les citoyen·ne·s expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques.

Qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré-espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi gravement menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les expert·e·s scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

L'avenir de nos enfants est en jeu car la destruction du fleuve, de ses rives et des écosystèmes qui s'y trouvent, auraient des impacts irréversibles sur la biodiversité dans la région déjà très affectée par des industries lourdes, dont un port déjà en opération à Sorel- Tracy et le futur port de Contrecoeur.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Sabrina Raymond, [redacted]

SNAP
SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA
SECTION QUÉBEC

Cabinet ministériel
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Par courriel: ministre@environnement.gouv.qc.ca

Objet : Demande d'examen public du Projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy

Mesdames, Messieurs,

Présentation de la SNAP Québec

La Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) est un organisme à but non lucratif dédié à la protection de la nature et des espèces menacées ou vulnérables au Québec. Nous travaillons à la création d'un réseau d'aires protégées à travers tout le Québec, afin d'assurer la conservation à long terme de notre patrimoine naturel et de sa biodiversité. Notre démarche repose sur la collaboration : nous travaillons étroitement avec les Premières Nations et les Inuit, les gouvernements, les acteurs de l'industrie et les communautés locales à travers la province. Depuis sa création en 2001, la SNAP Québec a contribué à la protection de plus de 120 000 km^2 de milieux naturels à travers la province.

Intérêt pour le milieu touché

Le projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy se situe dans l'habitat de plusieurs espèces d'intérêt pour le travail de la SNAP Québec y compris celui du chevalier cuivré. Nous travaillons depuis plusieurs années à la protection et au rétablissement du chevalier cuivré, une des nombreuses espèces menacées ou vulnérables que la SNAP Québec veille à protéger. Par exemple, en 2021, la SNAP Québec et le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE) ont déposé une demande de contrôle judiciaire à la Cour fédérale afin d'obtenir une ordonnance enjoignant à la ministre des Pêches et des Océans de prendre l'arrêté visant la protection de l'habitat essentiel du chevalier cuivré en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*. Aussi, en 2021, dans le cadre du projet d'agrandissement du terminal portuaire de Contrecœur, nous avons rendu public un avis scientifique qui concluait que les impacts négatifs sur le chevalier cuivré du projet d'agrandissement étaient sous-estimés et que les avantages des mesures proposées pour compenser la perte d'habitat essentiel demeuraient spéculatifs, au mieux hypothétiques. En 2026, la SNAP Québec et le CQDE ont déposé une demande de contrôle judiciaire à l'encontre du permis émis par la ministre des Pêches autorisant la destruction d'une partie de

l'habitat essentiel du chevalier cuivré. La même année, la SNAP Québec a publié un rapport de recherche sur la viabilité économique de ce projet et des infrastructures portuaires dans le fleuve Saint-Laurent produit par deux chercheurs universitaires.[1]

Nous avons donc un grand intérêt pour le milieu touché étant donné les répercussions prévues et anticipées du projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy sur cette espèce menacée.

Motifs pour demander la tenue d'un examen public

Le projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy risque d'affecter de façon directe et indirecte de nombreuses espèces importantes dans ce secteur, notamment en raison de la destruction d'habitat du poisson, ainsi que de la dégradation de la qualité de l'habitat par le bruit subaquatique, de l'augmentation de la turbidité et du batillage et des risques de contaminations associés aux travaux.

Milieu naturel - Effets sur les espèces menacées ou vulnérables et leur habitat

L'impact sur les espèces à statut est non négligeable. En effet, de multiples espèces menacées, vulnérables ou susceptibles de l'être fréquentent ou pourraient fréquenter le secteur visé telles que l'alose savoureuse, le bar rayé, l'esturgeon jaune, l'esturgeon noir, le fouille-roche gris, le dard de sable, le chevalier de rivière, l'éperlan arc-en-ciel, le méné bec-de-lièvre, le méné à tête rose, la lamproie argentée, la lamproie du Nord, le méné d'herbe, le chevalier cuivré, le méné laiton et l'anguille d'Amérique.[2]

En particulier, le chevalier cuivré, espèce unique au Québec, verra une portion de son habitat d'alimentation détruit par le projet. Le promoteur du projet indique que celui-ci "*amène une destruction d'herbiers aquatiques qui constitue un habitat d'alimentation pour le chevalier cuivré*. *[…] Toutefois, puisque la destruction et la perturbation appréhendées de l'habitat d'alimentation (herbiers aquatiques) de l'espèce par le projet sera compensé dans un ratio supérieur à 1 : 1, l'impact du projet de QSL est jugé faible.*"[3] Cependant, tant qu'ils ne génèrent pas les effets escomptés, les projets de compensation ne sont pas garants de succès. Le projet de compensation proposé ne permet pas non plus de réellement remplacer les habitats détruits, tant dans leur utilisation que dans leur localisation. En effet, dans ce cas-ci, les herbiers aquatiques qui seront détruits se situent à l'embouchure de la seule rivière où les chevaliers cuivrés fraient, alors que le projet de compensation se situe plus proche de l'île de Montréal, dans un secteur hautement anthropisé.

---

[1] Chevalier, H. et Pineault, E. Projet d'expansion du port de Montréal à Contrecœur : évaluation des enjeux économiques, stratégiques et environnementaux, Janvier 2026. https://snapquebec.org/wp-content/uploads/2026/01/Rapport_Evaluation-des-enjeux-economiques-strategique-et-environnementaux-du-projet-dexpansion-du-port-de-Montreal-a-Contrecoeur_SNAPQUEBEC_Janvier2026-2.pdf.

[2] QSL International ltée, Étude d'impact environnemental Nouveau terminal portuaire de Sorel-Tracy – Secteur Saint-Laurent, Mai 2026, (p. 7-13). https://voute.bape.gouv.qc.ca/dl?id=00000787007.

[3] QSL International ltée, Étude d'impact environnemental Nouveau terminal portuaire de Sorel-Tracy – Secteur Saint-Laurent, Mai 2026, (p. 10-17). https://voute.bape.gouv.qc.ca/dl?id=00000787007.

Les mesures de compensation d'habitat du poisson qui ont été appliquées au Canada au cours des dernières décennies ont eu un succès très mitigé quant à l'atteinte du principe d'aucune perte nette en termes de survie du poisson et de productivité de son habitat.[4]

Séquence et planification concernant le Saint-Laurent

Il y a aussi des lacunes dans la séquence logique de planification des actions dans le Saint-Laurent. En effet, il serait pertinent d'attendre les conclusions de l'évaluation régionale du fleuve Saint-Laurent en cours avant d'entamer tout nouveau projet de développement dans ce milieu. Sans celles-ci, il est difficile de prendre en considération l'ensemble des enjeux et effets cumulatifs présents dans la région.

Effets cumulatifs et stratégie maritime du Québec

Nous demandons aussi au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de se pencher sur les effets cumulatifs des nombreux projets d'infrastructures portuaires en cours de développement au Québec pour l'environnement et les habitats d'espèces à risque. Similairement au constat du BAPE pour la filière éolienne[5], nous estimons que le gouvernement du Québec doit se doter d'une vision plus globale et stratégique pour le développement de ce secteur économique. Les projets portuaires se multiplient à Contrecœur, Sorel-Tracy, Baie-Comeau, etc., mais sont évalués à la pièce sans évaluation globale de leurs effets cumulatifs lors de leur construction et de l'augmentation du trafic maritime pendant leur exploitation. Cette évaluation globale devrait prendre en compte l'arrimage entre ces différents projets et la pertinence économique de multiplier les projets portuaires en compétition dans le Saint-Laurent.

Conclusion

Compte tenu des nombreuses préoccupations pour la biodiversité liées à ce dossier et des impacts dévastateurs que pourraient avoir les activités de ce projet sur l'écosystème, notamment sur le chevalier cuivré, **la SNAP Québec demande formellement la tenue d'un examen public du Projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy.**

Veuillez recevoir l'expression de mes salutations distinguées.



Alain Branchaud
Directeur général, Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec)

---

[4] Bernatchez, L., P. Dumont, Y. Mailhot et A. Branchaud. 2021. Avis scientifique : Impacts du projet d'agrandissement du terminal portuaire de Contrecœur sur le chevalier cuivré. 13 pages. https://snapquebec.org/wpcontent/uploads/2021/05/Avisscientifique-chevalier-cuivre.pdf

[5] Rapport d'enquête et d'audience publique du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, Projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix à Baie-Saint-Paul et à Saint-Urbain, Mai 2025. https://voute.bape.gouv.qc.ca/dl?id=00000723052. Rapport d'enquête et d'audience publique du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, Projet de parc éolien Canton MacNider, Août 2025. https://voute.bape.gouv.qc.ca/dl?id=00000735561.

Société pour la nature et les parc (SNAP Québec)
4126 rue Saint-Denis,
Bureau 300,
Montréal, QC, H2W 2M5
communications@snapquebec.org
(514) 278-7627

De : Sylvie Cantin [redacted]
Envoyé : 9 juillet 2026 14:13
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Cc : Sylvie Cantin [redacted]
Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un terminal portuaire à Sorel-Tracy

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Mon nom est Sylvie Cantin et je suis membre de Mères au front. En appui aux citoyen·ne·s de Sorel-Tracy, de Contrecœur, et de toute la Rive-Sud, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants :

Qualité de l'air — L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac dont des engrais et des sels déglaçants entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyen·ne·s de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur — Les résident·e·s de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, soit celui de conteneurs à Contrecœur et celui de Sorel-Tracy de navires de vrac avec des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les expert·e·s scientifiques et les citoyen·ne·s expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques.

Qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré-espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi gravement menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les expert·e·s
scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

L'avenir de nos enfants est en jeu car la destruction du fleuve, de ses rives et des écosystèmes qui s'y trouvent, auraient des impacts irréversibles sur la biodiversité dans la région déjà très affectée par des industries lourdes, dont un port déjà en opération à Sorel- Tracy et le futur port de Contrecoeur.

Veuillez agréer, madame Déry, l’expression de mes sentiments les plus distingués.

Sylvie Cantin, mère au front pour Julie et Patrice et grand-mère au front pour Jérémie et Alex

De : Brigitte Deschamps [redacted]
Envoyé : 10 juillet 2026 09:24
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Objet :

Cabinet du ministre

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques,

de la Faune et des Parcs

Édifice Marie-Guyart

675, boul. René-Lévesque Est, 30 e étage

Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements

climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Mon nom est [insérer votre nom] et je suis membre de Mères au front. En appui aux

citoyen·ne·s de Sorel-Tracy, de Contrecœur, et de toute la Rive-Sud, je vous demande

officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau

Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants :

Qualité de l'air — L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac dont des engrais et des sels déglaçants entraînent des poussières qui affectent la qualité

de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyen·ne·s de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur — Les résident·e·s de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, soit celui de conteneurs à Contrecœur et celui de Sorel-Tracy de navires de vrac avec des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira

futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les expert·e·s scientifiques et les citoyen·ne·s expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques.

Qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré-espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi gravement menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les expert·e·s

scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

L'avenir de nos enfants est en jeu car la destruction du fleuve, de ses rives et des écosystèmes qui s'y trouvent, auraient des impacts irréversibles sur la biodiversité dans la région déjà très affectée par des industries lourdes, dont un port déjà en opération à Sorel- Tracy et le futur port de Contrecoeur.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Brigitte Deschamps



De : C B [redacted]
Envoyé : 10 juillet 2026 09:47
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : Terminale de Contrecoeur

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'unTerminal portuaire à Sorel-Tracy

À titre de citoyen-ne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je croisessentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de

conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve— Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de messentiments les plus distingués,

Claude Beaudet

[redacted]

[redacted]

COVABAR
OBV Richelieu | zone Saint-Laurent

PAR COURRIEL

Beloeil, 10 juillet 2026

Cabinet de la ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte
contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Courriel: ministre@environnement.gouv.qc.ca

Objet : Demande de tenue d'une audience publique au Bureau d'audience publique sur l'environnement pour le projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy

Madame la Ministre,

Permettez-nous de vous faire part de nos préoccupations concernant le projet cité en rubrique.

Le chevalier cuivré est la seule espèce de poisson endémique au Québec et son aire de répartition se limite à la grande région de Montréal. Cette espèce désignée en voie de disparition est protégée en vertu de la Loi sur les espèces en péril du Canada depuis 2007. Ainsi, en vertu de cette Loi, Pêches et Océans Canada a l'obligation de protéger l'habitat essentiel de cette espèce aquatique en voie de disparition. Cependant, les deux variantes du projet entraînent des pertes nettes de l'habitat essentiel du chevalier cuivré allant de 63 m^2 à 200 m^2. En plus de ces pertes nettes et de la fragmentation d'habitats, le projet pourrait engendrer des modifications comportementales liées au bruit autant lors de la phase de construction que de la phase d'exploitation.

Bien que le promoteur s'engage à compenser les pertes occasionnées par le projet, les retombées réelles de cette compensation pour le chevalier cuivré demeurent

incertaines. Le COVABAR OBV Richelieu|zone Saint-Laurent s'inquiète également quant aux effets cumulatifs, non seulement du présent projet, mais également de l'ensemble des projets portuaires autorisés au courant des dernières années et qui ont mené à la destruction ou la détérioration de l'habitat essentiel du chevalier cuivré. Ces effets cumulatifs devraient donc être tenus en compte dans les mesures de mitigation des impacts du projet sur l'espèce, mais aussi dans la compensation des pertes occasionnées.

Type d'aménagement du quai

Le type d'aménagement préconisé, soit un quai flottant, suscite nos interrogations quant à la gestion des hydrocarbures qui pourraient s'écouler de la machinerie utilisée et atteindre l'eau et contaminer ainsi le lit du fleuve. Aussi comment seront contrôlées les poussières émanant des activités de déchargement dont la matière sera des engrais chimiques selon le promoteur?

Le quai flottant semble une alternative plus économique et écologique qu'une installation en béton qui aurait nécessité une avancée dans le fleuve et des travaux de dragage majeurs pour accueillir les bateaux. Toutefois, cela engendrera une perturbation notoire de l'habitat fluviale et la biodiversité. La masse opaque du quai privera le fonds fluvial de lumière ce qui occasionnera une perte de végétation par la réduction de la photosynthèse modifiant ainsi des éléments essentiels à l'habitat des poissons dont le chevalier cuivré.

Également, il semble y avoir absence de mesure de contrôle des eaux de ruissellement sur les passerelles et la barge qui serviront au transport des matières. Or, il est fort probable que l'équipement utilisé sur les passerelles et la barge aient des composantes qui utilises des hydrocarbures pour leur fonctionnement. Dans ce contexte, tel que mentionné précédemment, les risque de présence d'hydrocarbures dans les eaux de ruissellements sont non négligeables. Tout comme il faudra s'assurer du contrôle des eaux de ruissellements terrestres des zones d'entreposage de matières en vrac.

Intérêt de l'organisme pour le dossier

Le COVABAR OBV Richelieu|zone Saint-Laurent est l'organisme de bassin versant du la rivière Richelieu et de la zone Saint-Laurent. Mandaté par le MELCCFP pour mettre en place et coordonner le Plan directeur de l'eau et la Table de concertation du territoire, le COVABAR OBV Richelieu|zone Saint-Laurent est donc préoccupé par

tous les aspects de la gestion intégrée de l'eau et de sa qualité. Près de 66 % de la population de la Montérégie est desservie par notre organisation.

Étant aussi membre de l'équipe de rétablissement du chevalier cuivré nous portons une attention dévouée à sa survie et à son habitat qui a été allègrement bafoué par l'occupation anthropique du territoire au cours des dernières décennies.

Ce projet suscite également de nombreux enjeux environnementaux et sociaux, la mise en place d'un processus complet d'audience publique du BAPE est incontournable et permettrait de faire une évaluation approfondie et transparente des impacts d'un tel projet. C'est pourquoi, nous joignons notre voix à d'autres organisations, dont le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie pour demander, en votre qualité de ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, qu'un mandat en vertu de l'article de la Loi sur la qualité de l'environnement soit confié au BAPE pour tenir une enquête et des audiences publiques sur le projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy et de faire rapport de ses constatations et de son analyse.

En espérant que vous serez en mesure d'accorder une suite favorable à notre requête et dans l'attente de votre décision, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, nos salutations distinguées.



Sylvain Lapointe
Directeur général
COVABAR OBV Richelieu|zone Saint-Laurent

De : Estelle Lavoie [redacted]
Envoyé : 10 juillet 2026 18:11
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Cc : ashleytorres@meresaufront.org
Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Cabinet du ministre

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques,

de la Faune et des Parcs

Édifice Marie-Guyart

675, boul. René-Lévesque Est, 30 e étage

Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements

climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Mon nom est [insérer votre nom] et je suis membre de Mères au front. En appui aux

citoyen·ne·s de Sorel-Tracy, de Contrecœur, et de toute la Rive-Sud, je vous demande

officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau

Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants :

Qualité de l'air — L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac dont des engrais et des sels déglaçants entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyen·ne·s de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur — Les résident·e·s de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, soit celui de conteneurs à Contrecœur et celui de Sorel-Tracy de navires de vrac avec des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les expert·e·s scientifiques et les citoyen·ne·s expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques.

Qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré-espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation

accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi gravement menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les expert·e·s

scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

L'avenir de nos enfants est en jeu car la destruction du fleuve, de ses rives et des écosystèmes qui s'y trouvent, auraient des impacts irréversibles sur la biodiversité dans la région déjà très affectée par des industries lourdes, dont un port déjà en opération à Sorel- Tracy et le futur port de Contrecoeur.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Estelle Lavoie
[redacted]

Fondation Rivières

Cabinet de la ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Montréal, le 10 juillet 2026

Objet : Demande de BAPE pour le projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire

Bonjour

La Fondation Rivières estime qu'un examen public du BAPE s'impose dans le cadre du projet de construction et d'exploitation d'un nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy. Voici les motifis qui nous motivent dans cette demande:

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve
Ce projet s'ajoute à celui prévu à Contrecoeur et nous estimons nécessaire que les experts scientifiques et les citoyens puissent s'exprimer sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela est d'autant plus important que ce projet est situé très près du lac Saint-Pierre, un milieu écologique unique et fragile. Il y a des risques sur la qualité de l'eau alors que des sels déglaçants et des engrais pourraient s'échapper des navires qui vont transiter à cet endroit.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril
Ce port de QSL aura des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Qualité de l'air
L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24

et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy
Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens et sur les mesures qui seront prises pour protéger les citoyens contre la détérioration de la qualité de l'air.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur
Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1 200 camions par jour sur l'autoroute 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Mauvaise intégration du projet dans le paysage environnement
Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Ne peut-on pas réduire l'impact visuel d'un tel projet?

Pour tous ces motifs, nous demandons la tenue d'un examen public du projet par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués,
Votre nom et votre ville



M. André Bélanger
Directeur général
Fondation Rivières
514-272-2666 poste 301

De : [redacted]
Envoyé : 10 juillet 2026 22:45
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : Demande de BAPE - Terminal portuaire Sorel-Tracy

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Je m'appelle Julie Vachon et je suis membre de Mères au front. En appui aux citoyen·ne·s de Sorel-Tracy, de Contrecœur, et de toute la Rive-Sud, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants :

Qualité de l'air — L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac dont des engrais et des sels déglaçants entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyen·ne·s de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur — Les résident·e·s de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, soit celui de conteneurs à Contrecœur et celui de Sorel-Tracy de navires de vrac avec des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires

irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les expert·e·s scientifiques et les citoyen·ne·s expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques.

Qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré-espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi gravement menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les expert·e·s
scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

L'avenir de nos enfants est en jeu car la destruction du fleuve, de ses rives et des écosystèmes qui s'y trouvent, auraient des impacts irréversibles sur la biodiversité dans la région déjà très affectée par des industries lourdes, dont un port déjà en opération à Sorel- Tracy et le futur port de Contrecoeur.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Julie Vachon
[redacted]

KILDAIR SERVICE ULC

ISO 9001-2015
ISO 14 001-2015

Le 10 juillet 2026

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE **SOUS TOUTES RÉSERVES**

Cabinet ministériel
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Courriel: ministre@environnement.gouv.qc.ca

Objet : ***Demande de tenu d'une médiation***
Projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy

À l'attention de la ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Madame la Ministre,

Par les présentes, Kildair Service ULC (« **Kildair** ») demande qu'un mandat de médiation soit confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (le « **BAPE** ») relativement au projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy proposé par QSL International Ltée (le « **Projet** »).

Kildair exploite un terminal maritime voué à l'entreposage et à la manutention d'hydrocarbures dans le secteur directement adjacent au site visé par le Projet. À ce titre, Kildair est un utilisateur historique des infrastructures portuaires locales et ses activités dépendent du maintien de conditions sécuritaires, efficaces et économiquement viables pour les manœuvres des navires fréquentant ses installations. Des préoccupations concernant les effets du Projet sur les opérations existantes ont déjà été soulevées dans le cadre des consultations entourant le Projet. Or, Kildair est identifiée comme partie prenante consultée dans le cadre de l'étude d'impact à la section 4.1.4.1 et ses installations et activités sont citées de manière répétée dans le cadre de l'étude d'impact.

Kildair reconnaît l'importance du développement économique et portuaire de la région. Toutefois, plusieurs enjeux demeurent non résolus et justifient, selon elle, la tenue d'une médiation afin de permettre un dialogue constructif entre les parties concernées et de rechercher des mesures d'atténuation ou d'accommodement adaptées à la réalité opérationnelle du secteur.

Plus particulièrement, Kildair demeure préoccupée par les effets potentiels du Projet sur la navigation et les manœuvres des navires desservant son terminal et la nécessité d'utiliser les services de remorqueurs. Les études réalisées dans le cadre du Projet semblent indiquer que certaines manœuvres demeureraient possibles sous réserve du recours à des services additionnels de remorquage :

« Lorsqu'un navire de 180 mètres de longueur ou plus appareille du quai de Kildair Services, l'inconvénient du manque d'espace sur l'avant peut être contré par l'utilisation d'un remorqueur de type ASD à la place d'un remorqueur conventionnel. Qu'il s'agisse de l'option la plus éloignée (Variante 1) ou de la plus proche de la berge (Variante 2), le remorqueur sera sensiblement à la même distance de l'amarre arrière d'un navire accosté au quai de QSL. Les navires appareillant au quai de Kildair Services, direction l'amont ou l'aval, n'éprouveront pas de difficultés particulières. »

AtkinsRéalis, *Étude d'impact environnemental – Nouveau terminal portuaire de Sorel-Tracy-Secteur Saint-Laurent,* vol.1, tome 1 Rapport principal à 7.4.2.2, Réf: 695075-4E-L06-00, Février 2025

Or, cette conclusion soulève des impacts opérationnel et financier importants pour Kildair qui n'ont pas fait l'objet d'étude suffisante dans le cadre de l'évaluation des impacts du Projet. Les études réalisées par le Centre de simulation et d'expertise maritime en 2022 et 2024 se penchent sur la faisabilité et l'impact technique de la proposition et concluent en ce sens, sans prendre en compte les réalités et impacts directs de l'implantation proposée sur Kildair. Des discussions demeurent nécessaires afin de mieux comprendre les hypothèses retenues, les contraintes anticipées et les mesures pouvant être mises en œuvre afin d'éviter que les activités d'un utilisateur existant soient affectées de façon disproportionnée par le développement projeté.

Kildair est également préoccupée par les répercussions économiques susceptibles de découler de modifications permanentes aux conditions de navigation dans le secteur. Les informations disponibles à ce jour laissent entrevoir que le recours accru à des remorqueurs pourrait générer des coûts additionnels récurrents significatifs pour les opérations du terminal. Plus particulièrement, s'il s'avère nécessaire d'utiliser les services de remorqueurs pour les navires de plus petites tailles (qui composent l'essentiel des navires qui utilisent les installations de Kildair) l'impact financier sur ces armateurs et par ricochet sur la compétitivité de Kildair serait considérable. Selon les analyses préliminaires obtenues par Kildair, ces coûts pourraient représenter plusieurs millions de dollars par année au cours de la durée de vie du Projet. La médiation permettrait d'examiner ces impacts de façon transparente et d'évaluer les mécanismes susceptibles d'éviter, de réduire ou de compenser les préjudices potentiels associés au Projet.

Par ailleurs, le Projet soulève des préoccupations relatives à la coexistence de plusieurs usages industriels et portuaires dans un espace restreint du corridor maritime. Compte tenu de la nature des produits manutentionnés par les différents utilisateurs du port, Kildair considère qu'une discussion approfondie demeure nécessaire quant aux mesures de gestion des risques, aux procédures d'urgence, aux protocoles de circulation maritime et aux mécanismes de coordination entre les exploitants concernés afin d'assurer le maintien d'un niveau élevé de sécurité opérationnelle.

Kildair estime également qu'une médiation constituerait un forum approprié pour examiner des solutions susceptibles de répondre aux préoccupations des parties sans remettre nécessairement en cause la réalisation du Projet. À cet égard, diverses mesures pourraient notamment être discutées, incluant des garanties de la part du promoteur du Projet quant à l'impact financier de l'aménagement des infrastructures projetées sur les opérations de Kildair, la mise en œuvre de mesures de gestion opérationnelle, l'établissement de protocoles de coordination maritime, la réalisation d'études complémentaires ou l'élaboration de mécanismes visant à atténuer les impacts économiques susceptibles d'être subis par les utilisateurs existants du secteur.

De l'avis de Kildair, les enjeux soulevés sont de nature ciblée et se prêtent particulièrement bien à un processus de médiation. Ceux-ci concernent essentiellement la compatibilité

des usages, les impacts sur les opérations existantes et les mesures pouvant être mises en place afin d'assurer une coexistence harmonieuse des activités portuaires. Le nombres d'intervenant serait limité à Kildair, QSL et possiblement d'autres opérateurs de d'installations portuaires dans le secteur. Une médiation permettrait ainsi d'explorer des solutions concrètes et mutuellement acceptables, tout en favorisant une meilleure prise en compte des préoccupations des parties directement touchées par le Projet.

Pour ces motifs, Kildair demande respectueusement qu'un mandat de médiation soit confié au BAPE relativement au projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Kildair Service ULC



Jacques Ferraro
Président Directeur-Général

c.c. : Me Jean-Marie Fontaine, *Borden Ladner Gervais* (jfontaine@blg.com)
Me Claire Reid Durocher, *Borden Ladner Gervais* (cdurocher@blg.com)
Me Chloé Benoit-Proulx, *Borden Ladner Gervais* (cbenoitproulx@blg.com)

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

En appui aux citoyens de Sorel-Tracy, de Contrecœur, les Mères au front Rive-sud vous demandent officiellement qu'un examen public du nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée soit tenu par le BAPE. Considérant l'importance et l'ampleur des impacts appréhendés par le projet, nous considérons que cet examen public est essentiel pour protéger l'air, l'eau, les sols et la santé de la population directement et indirectement impacté par le projet :

Qualité de l'air : L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac notamment des engrais et des sels déglaçants pourraient entraîner des poussières qui pourrait affecter la qualité de l'air et la santé pulmonaire des citoyens en raison de la nature et de l'importance de ces poussières. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et la circulation accrue des camions sur l'autoroute 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une perte de couvert végétal de plusieurs centaines d'arbres dans une environnement déjà peu pourvu en la matière. Un couvert forestier important est un allier important pour la filtration des poussières qui contribue à l'amélioration de la qualité de l'air et à la lutte contre les îlots de chaleur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy : Les émissions du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique lors de la l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024. On a trouvé une présence accrue de nombreux métaux a des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens déjà affectés la présence de métaux dans l'air ambiant.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur : Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecœur et celui de Sorel-Tracy de navires de vrac avec des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des

écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. Il est essentiel d'étudier les effets cumulatifs des deux projets juxtaposés sur la santé et la qualité de vie des résidents directement impactés.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve : Un BAPE est nécessaire pour permettre aux experts scientifiques et aux citoyens d'exprimer leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent et ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques.

Qualité de l'eau : Les sels déglaçants et les engrais provenant du transit des navires à quai risquent d'être drainés vers le fleuve lors des manipulations de déchargement et affecter la qualité de l'eau de tous ses écosystèmes naturels du fleuve. Cette situation exige une évaluation indépendante de celle du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré-espèce en péril : Le port de QSL aura des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affectera le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi gravement menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation afin d'assurer la survie de cette espèce emblématique de la région.

Problèmes architecturaux du projet : Le quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créera une saillie ayant un impact important sur le paysage bucolique et naturel du fleuve. On constate une absence d'intégration des quais flottant au paysage fluvial. Les quais altèreront la qualité paysagère remarquable du Saint-Laurent.

Pour tous ces motifs, nous demandons officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. L'avenir de nos enfants est en jeu car la destruction du fleuve, de ses rives et des écosystèmes qui s'y trouvent auront des impacts irréversibles sur la biodiversité de la région et altéreront encore plus la qualité de vie et la santé des citoyens de Sorel-Tracy déjà très affectée par des industries lourdes dont un port déjà en opération à Sorel-Tracy et le futur port de Contrecoeur. Il est impératif de faire une évaluation environnementale détaillée conjuguant les divers projets déjà présents et ceux en planification à l'échelle régionale.

Veuillez agréer, madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

Mères au front – Rive-Sud

De : [redacted]
Envoyé : 10 juillet 2026 14:42
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Cc : 'Aristizabal, Andréa' <andrea.aristizabal@bape.gouv.qc.ca>
Objet : Port de Contrecœur: demande de BAPE

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

À titre de citoyenne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.
Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. Ce port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Les berges du fleuve souffrent d'une érosion massive causée principalement par le batillage des navires commerciaux qui serait aggravée par l'augmentation du trafic maritime généré par les projets de ports de Sorel-Tracy et de Contrecoeur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

Monique Talbot [redacted]

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30 e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Mon nom est Yvonne Brisebois et je suis membre de Mères au front. En appui aux citoyen·ne·s de Sorel-Tracy, de Contrecœur, et de toute la Rive-Sud, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants :

Qualité de l'air — L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac dont des engrais et des sels déglaçants entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyen·ne·s de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur — Les résident·e·s de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, soit celui de conteneurs à Contrecœur et celui de Sorel-Tracy de navires de vrac avec des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la

qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les expert·e·s scientifiques et les citoyen·ne·s expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques.

Qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.
Impacts sur la survie du chevalier cuivré-espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi gravement menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les expert·e·s
scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.
L'avenir de nos enfants est en jeu car la destruction du fleuve, de ses rives et des écosystèmes qui s'y trouvent, auraient des impacts irréversibles sur la biodiversité dans la région déjà très affectée par des industries lourdes, dont un port déjà en opération à Sorel- Tracy et le futur port de Contrecoeur.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Yvonne Brisebois, [redacted]

Cabinet du ministre

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs Édifice Marie-Guyart 675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage Québec (Québec) G1R 5V7

La présente est une demande de consultation publique concernant le Projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy.

Suite à une révision partielle du dossier, les motifs de ma requête ainsi que mes intérêts pour le milieu touché sont :

La justification du projet est remise en question. L'initiateur étant un acteur clé de la chaine d'approvisionnement, il est l'initiateur d'une croissance projetée du flux de matières, il incombe à ce dernier des responsabilités civiles et sociales cumulatives très complexes.

Une consultation publique s'impose afin de recueillir les multiples enjeux et de s'assurer collectivement que le projet ne puisse ultimement se matérialiser en une infrastructure assurant la poursuite de la propagation des contaminants dans l'environnement ainsi que l'outrepassement des limites planétaires.

Sans égard à leurs natures, les matières qui seraient éventuellement transbordées à même l'occupation du domaine hydrique de l'état par l'initiateur devront être géré sur l'ensemble de leurs cycles de vie respectives.

L'utilité sociale des matières éventuellement transbordées ainsi que le fardeau de gestion des responsabilités liés aux importations et exportations projetées sur l'ensemble de leurs cycle de vie respectif font partie intégrante des enjeux lié à l'implantation de l'infrastructure à l'étude.

Par exemple, dans l'étude d'impact, l'initiateur stipule qu'il projette affecter principalement les installations au transbordement de sels et d'engrais pour l'agriculture et que les activités pourraient générer 14600 voyages de camions par années.

Ce projet est donc susceptible de contribuer significativement à la poursuite du modus operandi qui nous a conduit aujourd'hui à l'outrepassement des sept limites planétaires.

Par exemple, un enjeu important qui n'a pas été évalué et/ou diffusé au préalable sont les impacts cumulatifs liés à l'utilisation des sels de voirie couplé à l'augmentation des particules d'usures des pneus et des freins dont une partie de l'accumulation globale serait attribuable à l'ajout d'un nouveau terminal portuaire à proximité de routes publiques. Autrement dit, l'ajout de l'infrastructure est susceptible d'assurer une croissance du transport des matières transbordées avec tous les impacts et effets cumulatifs et responsabilités liés.

La divulgation des effets rebonds potentiels attribuables à l'ajout d'infrastructures émettrices à même un milieu d'insertion qui subit déjà la présence d'infrastructures polluantes doit être pris

en compte dans l'analyse qui sera éventuellement conduite par les occupants du territoire ainsi que par les instances étatiques.

Au même pied d'égalité que l'analyse économique, l'analyse du projet implique nécessairement l'inclusion des impacts sociaux et environnementaux directs, indirects et induits tant positifs que négatifs. Ces derniers n'ont manifestement pas tous été divulguées dans l'étude d'impact. Une consultation publique nous offrirait l'opportunité d'en ajouter.

De plus, l'étude déposée n'a pas identifié et analysé exhaustivement l'ensemble des effets rebonds potentiels ainsi qu'une évaluation diligente des impacts cumulatifs. La justification du projet est donc fermement remise en question.

L'augmentation cumulative du trafic maritime ainsi que l'augmentation de la taille des navires constituent des enjeux nécessitant une analyse plus approfondie car plusieurs ports du Québec et, parallèlement, à même d'autres Juridictions, ont entamés des démarches de constructions et/ou de planification de l'accroissement du volume de matières à traiter.

Ce fait risque d'exercer une pression de gestion des contaminants alors que nous ne sommes pas en mesure de traiter adéquatement les volumes actuels. Les sites d'enfouissement sont pleins et les contaminants émergent de partout. Nous pouvons actuellement observer un emballement du monde sous une prémisse de compétitivité économique absolument risqué et incompatible avec les principes de sobriété énergétique.

Éventuellement, bien que le projet est susceptible de générer des impacts économique à court et moyen terme (50 ans), à plus long terme, les générations successives devront nécessairement gérer la présence de ces nombreux contaminants environnementaux qui sont répartis aléatoirement. Ce fait est le résultat ultime de nombreux choix peu éclairé, incluant des mécanismes économiques qui omettent d'intégrer et de reconnaître les complexités inhérentes aux externalités reportées dans le temps.

En effet, l'ensemble de ces matières devront êtres traités et plusieurs d'entres elles devront être gérées par plusieurs générations successives. La multiplication des installations portuaires couplé aux autres modes de transport sont susceptibles d'accentuer les risques de surconsommation des ressources tant renouvelables que non renouvelables.

Je tiens à vous rappeler que la capacité de support des milieux d'insertion est limitée. Dans le cadre du projet, la présence des habitats propices à l'épanouissement du chevalier cuivré ne devrait aucunement être impacté par une infrastructure portuaire ainsi que l'augmentation de la fréquentation par les navires marchands. Sur ce point les impacts dépassent largement la zone d'étude, l'augmentation cumulative est susceptible d'exercer une pression supplémentaire jusque dans la pouponnière de Béluga à Cacouna.

Les navires sont des vecteurs d'espèces envahissantes et plusieurs d'entre eux sont susceptibles d'importer des matières dangereuses et/ou des contaminants émergents (pfas ou autres) à même les marchandises transbordées. Les contaminants se retrouvent inévitablement dans l'environnement. Actuellement, aucun bilan de masse global n'est produit.

Les impacts et effets du projet à l'étude se cumulent aux projets du port de Contrecoeur /Montréal / Trois-Rivières et autres ainsi que la présence des opérations de transbordement de produits pétroliers à proximité . Les industries cumulent solidairement les impacts et effets intriqués par leurs activités respectives.

Respecter l'épanouissement des espèces en péril ou non devrait être considéré au même pied d'égalité que les considérations économiques du moment.

L'analyse des enjeux concernant l'outrepassement d'un plateau de pollution atmosphérique incluse à même le règlement sur l'assainissement de l'atmosphère permet en théorie d'éviter que de nouveaux projets s'implantent lorsque la qualité de l'atmosphère est déjà de piètre qualité. Je suis préoccupé par le cumul des contaminants environnementaux. L'enjeu en question pourrait être évalué par les experts impartiaux du BAPE lors d'une éventuelle consultation.

Concernant l'état de la situation environnementale actuelle, plusieurs données sont manquantes, une consultation publique permettrait de poser des questions afin d'obtenir des informations à jour.

Sur le plan humain, à même l'étude d'impact, l'initiateur prétend qu'il a procédé à la mise en place de politiques et d'un système de gestion environnementale (SGESST) assurant une lutte contre la pollution ainsi que la réduction des risques.

Ici, un enjeu de santé et de sécurité psychologique est ajouté à l'analyse de la gestion environnementale car l'initiateur est détenteur ou acquéreur d'un historique de gestion par lock out ainsi que d'utilisation de scab à ses installations de transbordement situées à Québec.

Ce fait historique d'utilisation de briseurs de grève couplé au fait que de nombreux employés travaillaient plus de 40 heures par semaines fait pondre des enjeux relatifs aux méthodes de gestion patronale susceptibles d'intriquer des impacts sur la santé psychologique des employés ainsi que des iniquités concernant la répartition du temps de travail.

Les modes de répartition des richesses induites par le projet constitut également un enjeu d'intérêt public à aborder lors d'une consultation éventuelle.

Une consultation publique permettrait de questionner l'initiateur concernant le choix des différents modes de gestions des ressources et la répartition des fruits projetées par le projet car ces préoccupations sont susceptibles d'impacter tant positivement que négativement la santé psychologique des employés potentiels ainsi que les occupants du milieu d'insertion.

Tout comme le choix d'omettre ou d'initier une consultation publique, le choix des différents modes de gestions impliquant de multiples affectations humaines sont des facteurs déterminants qui doivent nécessairement être pris en compte afin de se forger une opinion éclairée concernant l'amélioration ou la dégradation de la qualité de l'environnement.

Je vous invite alors respectueusement à transmettre les motifs de cette requête au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement afin d'initier une consultation publique.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Alexandre Richard

De : Benjamin Saint-Cyr [redacted]
Envoyé : 10 juillet 2026 08:42
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Cc : hreeves [redacted]; contact@vigieportdecontrecoeur.com
Objet : Demander de BAPE pour la construction d'unTerminal portuaire à Sorel-Tracy

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

À titre de citoyen de Contrecoeur et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée. Les motifs pour lesquels je croisessentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux

comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve— Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. Ce port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Les berges du fleuve souffrent d'une érosion massive causée principalement par le batillage des navires commerciaux qui serait aggravée par l'augmentation du trafic maritime généré par les projets de ports de Sorel-Tracy et de Contrecoeur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

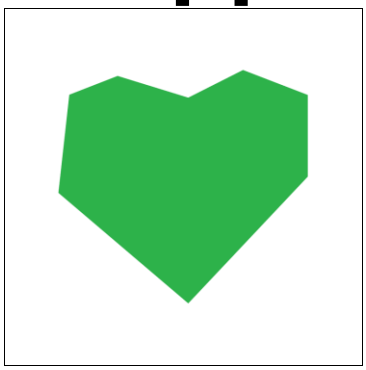
Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de messentiments les plus distingués,

Benjamin Saint-Cyr

Citoyen [redacted]

—Appel à l’action



Demande de BAPE pour la construction d’un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Temps de lecture : 5 minutes, merci!

Contexte

🕵Qu’est-ce qui se passe ? Pourquoi agir ?

Un autre projet de port sur le fleuve Saint-Laurent est présentement sur la table des grands projets d’expansion; QSL International ltée propose la construction d’un nouveau terminal portuaire dans la zone industrialo-portuaire du secteur Saint-Laurent de Sorel-Tracy. Il comprendrait un quai flottant, des zones d’entreposage extérieures, des convoyeurs de transfert et de l’éclairage adapté. Nous sommes inquièt·e·s des impacts que ce projet engendrera sur les écosystèmes marins, terrestres et aériens, ainsi que sur la communauté, et qui s'ajoutent à plusieurs autres plans de développement portuaires sur le fleuve Saint-Laurent.

Nous croyons qu’il est essentiel que les enquêteurs du BAPE entendent les avis des expert·e·s et des citoyen·ne·s sur ce projet portuaire à Sorel-Tracy.

En effet, un avis de santé publique sur l’étude de caractérisation de l’air ambiant en 2024 démontre que de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux, comme l’arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L’avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. L’ajout d’activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçants, entraînerait la propagation de poussières qui affecteraient davantage la qualité de l’air. La zone industrialo-portuaire associée à ce futur port implique aussi l'abattage de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Les résident·e·s de Contrecœur seront pris·e·s en étau entre deux nouveaux projets de ports : celui des très imposants conteneurs à Contrecœur et celui de Sorel-Tracy destiné à des navires de vrac. Le futur Port de Contrecœur impliquera la coupe de 13 000 arbres matures, détruira des écosystèmes irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30, ainsi que de 8 à 9 trains par semaine. D’où la nécessité d’étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur et de toute la Montérégie.

Un examen du BAPE permettrait que les expert·e·s scientifiques et les citoyen·ne·s expriment leurs avis sur les impacts du projet de port de Sorel-Tracy sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Le projet doit être évalué indépendamment du promoteur.

Passez à l’action

Que faire ?

Nous vous invitons à envoyer une lettre pour demander un BAPE à ministre@environnement.gouv.qc.ca en mettant ashleytorres@meresaufront.org en CCI afin que l'on puisse comptabiliser le nombre de demandes qui auront été émises par des MAF.

Quand ? Date limite 10 juillet

Gabarit de lettre

Cabinet du ministre
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30 e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'un Terminal portuaire à Sorel-Tracy

Mon nom est [insérer votre nom] et je suis membre de Mères au front. En appui aux citoyen·ne·s de Sorel-Tracy, de Contrecœur, et de toute la Rive-Sud, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants :

Qualité de l'air — L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac dont des engrais et des sels déglaçants entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyen·ne·s de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un avis de santé publique sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur — Les résident·e·s de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, soit celui de conteneurs à Contrecœur et celui de Sorel-Tracy de navires de vrac avec des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve — Un BAPE est nécessaire pour que les expert·e·s scientifiques et les citoyen·ne·s expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques.

Qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré-espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi gravement menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les expert·e·s scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

L'avenir de nos enfants est en jeu car la destruction du fleuve, de ses rives et des écosystèmes qui s'y trouvent, auraient des impacts irréversibles sur la biodiversité dans la région déjà très affectée par des industries lourdes, dont un port déjà en opération à Sorel- Tracy et le futur port de Contrecoeur.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

[Votre nom et votre ville]

_____

À PROPOS DU MOUVEMENT MÈRES AU FRONT

Le mouvement Mères au front est né au printemps 2020 d'un sentiment d'urgence partagé par de nombreuses mères et grands-mères quant à la nécessité de protéger l'avenir de leurs enfants et des générations futures contre l'inaction climatique. Mères au front est un mouvement décentralisé et diversifié d'un océan à l'autre. S'il est un point commun qui transcende toutes les cultures, toutes les religions, tous les niveaux de revenus et toutes les allégeances politiques, c'est l'amour que nous avons pour nos enfants et la nécessité de les protéger.

Depuis ses débuts, plus de 8000 personnes ont rejoint le mouvement Mères au front pour exiger de l'action climatique. Près de 30 groupes d'action se sont formés de l'Abitibi à la Gaspésie en passant par presque toutes les régions du Québec.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à écrire à notre chargée de mobilisation, Ashley Torres, à ashleytorres@meresaufront.org

De : Annie Macfhay [redacted]
Envoyé : 10 juillet 2026 00:48
À : Ministre MELCCFP <ministre@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : Port de Contrecœur

Cabinet du ministre

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec), G1R 5V7

Madame Pascale Déry, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Objet : Demande de BAPE pour la construction d'unTerminal portuaire à Sorel-Tracy

À titre de citoyen-ne de la région et en appui à Vigie Citoyenne Port de Contrecœur je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Les motifs pour lesquels je crois essentiel que les enquêteurs du BAPE étudient ce projet portuaire sont les suivants, sans être exhaustifs.

La Découverte Subaquatique d'un site millénaire archéologique crucial pour notre histoire dans ce secteur est non négligeable quant à la richesse et le potentiel du lieu à explorer plus avant.

Lien vers l'article de Radio Canada: https://ici.radio-canada.ca/info/long-format/2262130/piege-poissons-autochtones-saint-laurent?partageApp=appInfoiOS&accesVia=partage

Qualité de l'air - L'ajout d'activités portuaires de navires transportant du vrac, dont des engrais et des sels déglaçant, entraînent des poussières qui affectent la qualité de l'air. À cela s'ajoutent les GES et les émissions polluantes de la machinerie, des navires à quai qui brûlent du mazout 24/24 et des camions sur la 30 jusqu'à Montréal ou ailleurs. Le développement de la zone industrialo-portuaire associée à ce futur port entraînera aussi une déforestation de plusieurs centaines d'arbres dans le secteur.

Impacts cumulatifs sur la santé des citoyens de Sorel-Tracy — Les impacts au centre-ville du Port actuel de Sorel-Tracy ont fait l'objet d'un Avis de santé publique

sur l'étude de caractérisation de l'air ambiant en 2024 et de nombreux métaux analysés ont présenté des concentrations moyennes au-delà des critères provinciaux comme l'arsenic, le baryum, le cadmium, le manganèse, le plomb et le zinc. L'avis conclut que la population présente un état de santé respiratoire plus défavorable que le reste du Québec. Il est donc très important de tenir un BAPE afin de se pencher sur les impacts cumulatifs de l'ajout d'un nouveau port sur la santé des citoyens alors que celle-ci est déjà critique.

Impacts cumulatifs sur les citoyens de Contrecœur - Les résidents de Contrecœur seront pris en étau entre deux nouveaux projets de ports, celui de conteneurs à Contrecoeur et celui de Sorel-Tracy (de navires de vrac). Tous deux comportent des impacts majeurs sur la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la pollution par le bruit, les poussières, l'ajout de GES et d'émissions polluantes. Le futur Port de Contrecœur rasera 13 000 arbres, détruira des écosystèmes centenaires irremplaçables et ajoutera 1200 camions par jour sur la 30. D'où la nécessité d'étudier les effets cumulatifs de ces ports pour les résidents de Contrecœur.

Impacts environnementaux sur l'écosystème du fleuve— Un BAPE est nécessaire pour que les experts scientifiques et les citoyens expriment leurs avis sur les impacts du projet de port sur le fleuve Saint-Laurent, ses écosystèmes, le maintien de la biodiversité et la qualité des habitats aquatiques et fauniques. Cela doit être fait en considérant la proximité avec le lac Saint-Pierre. La qualité de l'eau — L'ajout d'un port pour des navires de vrac transportant des sels déglaçants et des engrais qui pourraient tomber dans le fleuve et donc affecter la qualité de l'eau pour tous ses écosystèmes doit être évalué indépendamment du promoteur.

Impacts sur la survie du chevalier cuivré- espèce en péril — Ce port de QSL aurait des impacts sur les herbiers d'alimentation du chevalier cuivré et la navigation accrue dans ce secteur affecterait potentiellement le chevalier cuivré. Cette espèce en péril est aussi menacée par la construction du futur port de Contrecœur. Les experts scientifiques doivent pouvoir se prononcer sur l'efficacité des mesures de compensation.

Problèmes architecturaux du projet — Ce quai flottant s'avançant dans le fleuve comme une protubérance métallique industrielle créerait une saillie extrêmement défigurante pour le paysage du fleuve. Ce projet de quai flottant ne présente aucune intégration harmonieuse dans le paysage environnant. Il vient plutôt l'enlaidir de façon inacceptable.

Pour tous ces motifs, je vous demande officiellement qu'un examen public du projet soit tenu par le BAPE pour le nouveau Terminal portuaire à Sorel-Tracy de QSL International Ltée.

Veuillez agréer, madame Déry, l'expression de mes sentiments les plus distingués,

Annie Macfhay, [redacted]